

Préambule

DANS LES ANNÉES 70, en réponse à la détérioration des espaces de vie, au creusement des inégalités sociales et à la mondialisation est né le concept de **développement durable**. Il préconise notamment la modification individuelle et collective des modes de consommation et d'organisation et en particulier la participation de tous les citoyens dans l'action et la gouvernance.

Ce concept se situe dans le champs du progrès social. En ce sens, il rejoint et enrichit le mouvement de l'éducation populaire et l'action des centres sociaux.

Les centres sociaux s'attachent d'abord à la question sociale et oeuvrent à la participation de chaque citoyen aux projets concernant la vie de leur territoire. De plus en plus sensibles aux répercussions insoutenables de cette mondialisation sur les habitants des quartiers populaires, ils cherchent néanmoins, depuis quelques années, à connecter leur projet de développement local aux nouvelles réalités du monde et à lui donner un caractère durable. Leur projet intègre ainsi de nouveaux enjeux et prend une dimension temps et espace différente.

Cependant, cette prise en compte du développement durable dans les projets des centres ne va pas sans provoquer de nombreuses réticences et poser de multiples questions : **en quoi le centre social peut porter un projet de développement durable ? Comment impulser les changements d'un « mieux vivre ensemble », plus solidaire, plus écologique ? Comment accompagner au quotidien l'engagement citoyen pour le développement social durable ? Quelles compétences, quels partenariats mettre en œuvre dans cette optique ?** Beaucoup d'acteurs cherchent aujourd'hui des réponses à ces questions et souhaitent se doter d'outils théoriques et pratiques pour accompagner leur action.

C'est ainsi que le projet de ce présent « repères » est né. Résultat d'une volonté portée par plusieurs Fédérations et Centres Sociaux de mutualiser leur réflexion et leurs pratiques, il se veut être avant tout **un moyen d'engager le débat** sur le développement durable dans notre réseau, et de questionner les alternatives qu'il propose au regard de notre projet.

En 2006, une rencontre à Lille entre la Fédération du Nord et celle du Rhône pose la première pierre de ce projet. Le principe et la nécessité d'un travail collectif est alors affirmé.

En 2007, la Fédération de Bretagne et l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux rejoignent le projet naissant.

Après plusieurs rencontres et un séminaire inter-fédéral en Juin 2008, associant une quinzaine de professionnels et bénévoles des Centres sociaux, les bases de ce référentiel ont été définies. C'est le fruit d'un travail et d'une écriture collectifs que vous allez découvrir ici.

Ce « repères » ne propose nullement des recettes ou idées toutes faites, mais quelques clefs pour la discussion et l'action. Il est le témoignage humble des expérimentations que nous tentons sur nos terrains et des projets que nous imaginons avec les habitants au quotidien. Nous espérons qu'il sera source de débats et d'inspiration...

REMERCIEMENTS

Les personnes à l'origine de ce travail depuis 2007 et constituant le comité de pilotage sont : Francis Gautier (Fédération du Nord), Philippe Le Gall (Fédération de Bretagne), Anne Rivet (Union Rhône Alpes des Centres Sociaux) et Philippe Villeval (Fédération du Rhône).

Les personnes qui ont activement participé à la réflexion et à la conception de ce document sont :

Nadia Bessard (Centre social Plateau Duchère, 69), Jocelyn Besset (Maison de quartier Pont de Pierre, 59), Manu Bodinier (URACS, 26), Jean-Luc Deleforge (Centre social le Parc, 59), Jean-Claude Derunes, Chantal Naudet et Philippe Le Gall (FCSB, 35), Francis Gautier (FCSN, 59), Ludovic Juignet (Centre social Fougères, 35), Denis Ladous et Philippe Villeval (FCSR, 69), Jean Christophe Lipovac du CERDD, Sylvie Oehlenschlaeger (Centre social Bernaudin, 07), Anne Rivet (URACS, 26), Michèle Trellu (Maison de quartier Maurepas, 35) et Claude Veyret (Journées de l'écologie, Centre social de Die, 26) .

Un remerciement tout spécial à Jocelyn Besset, Jean-Luc Deleforge, Francis Gautier, Ludovic Juignet, Jean Christophe Lipovac, Claude Veyret et Philippe Villeval qui ont passé de studieuses vacances d'été à écrire ce document et pour la rigueur avec laquelle ils ont « tenu les délais ».

Ce document est le résultat d'une démarche collective coordonnée par Anne Rivet.

Mais il ne serait rien sans toute l'énergie et les multiples talents de cette équipe au complet, sans le soutien des salariés et des bénévoles des différentes fédérations, sans la qualité des contributions de chacun et la convivialité qui a accompagné ce travail. Que chacun en soit alors sincèrement remercié.

Merci également à la FCSF pour son soutien financier et ses encouragements.

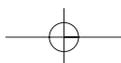
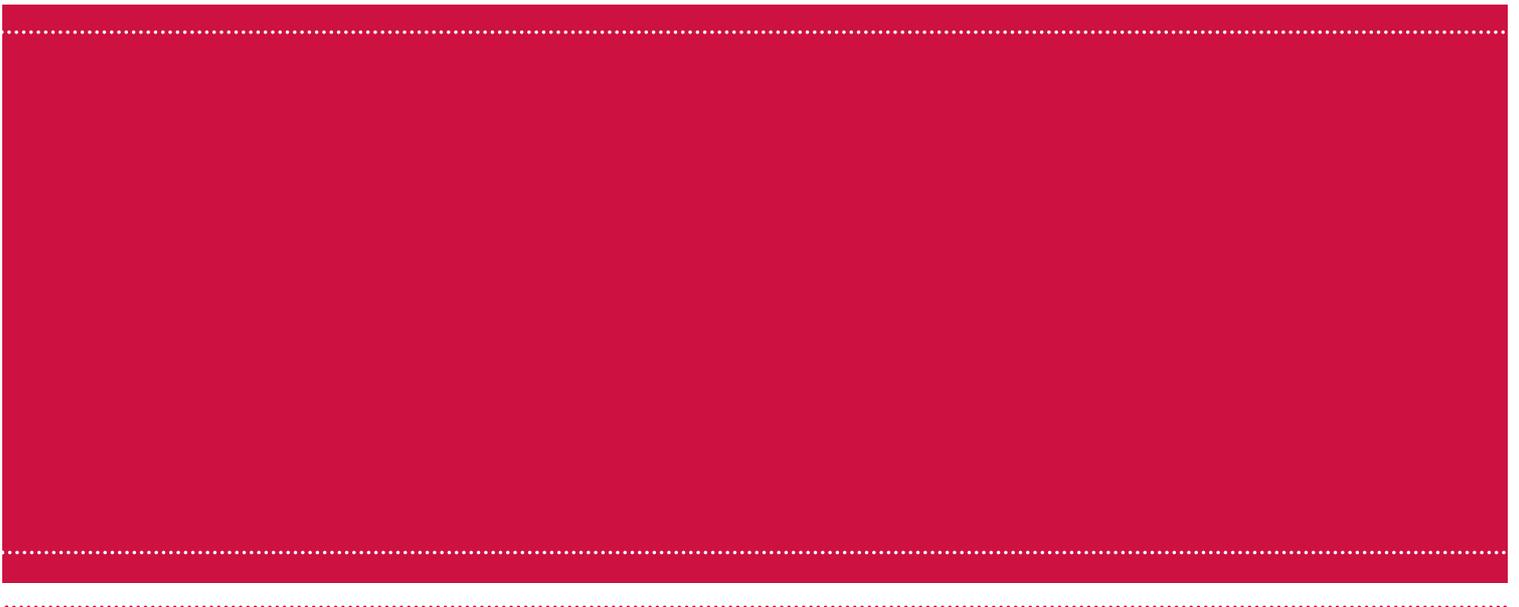
Photos : Centre social de Fougères
et Centre social des Ors pour l'URACS

Conception, réalisation et impression

Sarah Tayebi :: URBANITUDE
28, ave. Général Leclerc
69140 Rillieux-la-Pape
www.urbanitude.com

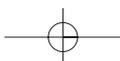
Philippe Lopez, Activ' Graphic
45-47 rue Guillaume
Immeuble l'Europe
26100 Romans sur Isère
Tél./Fax 04 75 70 72 48
Port. 06 79 86 21 83

Imprimé en janvier 2009



Sommaire

Introduction	3
Les obstacles à la mise en œuvre du développement durable dans les centres sociaux	5
Pourquoi le développement durable ?	6
C'est quoi le développement durable ?	8
Qu'est ce que les centres sociaux ont à voir avec le développement durable ?	10
En quoi les centres sociaux peuvent contribuer au développement durable ?	11
En quoi le développement durable peut enrichir le projet centre social ?	14
Pour un monde durable et solidaire, quels sont nos défis, nos outils ?	16
Conclusion	21
Glossaire	20
Bibliographie	24
Annexes	30
Remerciements	41



Introduction

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, tout le monde sait ce que c'est... mais personne n'est capable de dire au juste de quoi il s'agit vraiment ! Un mot à la mode, un « truc » pour les bo-bo ! C'est comme l'écologie ? C'est la protection de l'environnement ? Ce qu'on sait de manière à peu près sûre, c'est qu'il s'oppose notamment au développement injuste et déséquilibré généré par la mondialisation, à ce développement non renouvelable, source d'inégalités et de conflits locaux et mondiaux.

En revanche, ce que nous savons souvent moins, c'est que le développement durable ne s'attache pas uniquement à la protection de l'environnement mais cherche en même temps à agir pour plus de justice sociale, pour un développement économique, solidaire et pour la démocratie. Dans sa mise en œuvre, le rôle de la population et des solidarités collectives est central. Tout ce concept repose en effet sur la nécessaire (ré)appropriation des enjeux locaux et globaux de la mondialisation par les citoyens afin qu'ils puissent construire ensemble un monde plus soutenable.

xxxxx

Parce qu'ils se mobilisent auprès des habitants qu'ils accompagnent dans le renforcement de leurs capacités et dans leurs projets citoyens, les centres sociaux croisent en ce sens les objectifs du développement durable. Même si de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement et de l'économie solidaire se concrétisent depuis quelques années dans les centres, témoignant ainsi de la sensibilité croissante de ses acteurs, ils n'en restent pas moins marginaux. Le développement durable ne s'est pas encore totalement « invité » dans le projet des centres. Il n'est pas encore une question portée de manière transversale, il reste souvent à l'état de sensibilisation des habitants plutôt que de projet politique de développement construit et porté avec eux.

Et pourtant, nombreux sont ceux qui appellent de leurs vœux un renouveau des pratiques du développement local vers la durabilité et vers une meilleure prise en compte des enjeux de la mondialisation. Car pour nombre d'entre eux, le développement durable n'est pas une mode mais une nécessité, c'est une finalité citoyenne, un objet de solidarité important qui interroge notre modèle de développement, notre vision du changement social, et nos choix de société...

Dans ces conditions, qu'est ce qui freine encore aujourd'hui l'appropriation du développement durable par les acteurs des centres sociaux ?

Comment favoriser sa mise en œuvre dans les projets des centres ?

Comment permettre aux habitants de prendre part aux débats et aux défis qu'il nous propose de relever ?

Ainsi, pour apporter quelques éléments de réponses à ces questions, nous verrons tout d'abord ce qui fait encore aujourd'hui **obstacle** à l'appropriation et à la mise en œuvre du développement durable dans les projets et les actions des centres. Pour surmonter ces obstacles, nous tenterons dans un premier temps de **clarifier** les valeurs et les enjeux qui sous-tendent le concept de développement durable, pour indiquer « en quoi il nous concerne ».

Nous verrons, dans un deuxième temps en quoi nos **2 projets peuvent se rencontrer** et se féconder mutuellement. A travers des exemples concrets, nous montrerons que le centre social, par ses méthodes participatives notamment, peut contribuer (et contribue déjà sans le savoir ?) à la mise en œuvre des principes du développement durable.

Inversement, nous verrons de quelle manière une évolution du contexte politique, institutionnel et mondial ouvre de nouvelles potentialités aux centres sociaux et en quoi l'utilisation du développement durable peut donner un contenu nouveau au projet social et à l'action des habitants.

Enfin, si des passerelles existent entre les projets développement durable et développement social local, nous verrons dans un troisième temps, **comment passer concrètement « au vert »**. Appuyés par quelques outils et exemples d'expériences réalisées ou en cours, nous verrons ainsi quels pourraient être nos défis pour l'avenir !

Les obstacles à la mise en œuvre du développement durable dans les centres sociaux

POUR DÉMARRER CE TRAVAIL, nous avons alors repris le questionnement de départ, celui qui nous a mobilisé pour cette aventure : « si on se sent tous concernés, si on est d'accord pour dire qu'il y a « urgence » à agir, comment se fait-il que le développement durable ne soit pas plus présent dans les projets, dans les actions des centres sociaux et pas plus porté sur leurs territoires, avec les habitants ? ».

En amont et à l'origine de ce travail collectif, nous avons en effet chacun fait ce même constat. En croisant les nombreuses discussions¹ que nous avons eues avec des acteurs des centres sociaux, nous avons repéré quelques propos récurrents comme autant de freins qui semblent expliquer la difficulté d'appropriation et de mise en œuvre du développement durable dans les centres sociaux :

« le développement durable, c'est un mot fourre-tout »,
 « ça m'énerve, c'est marketing je trouve ! »,
 « faut être riche pour être écolo ! »,
 « pourquoi on viendrait emmerder les habitants avec ça, c'est eux qui polluent le moins. La plupart de ceux que je connais, ils ont pas de voiture ! »,
 « avec les enfants, on a fait un jardin, des nichoirs... »
 « y'a plus urgent pour les habitants que de trier les déchets »
 « le Développement durable, ça doit être porté par les collectivités locales, c'est pas nos enjeux ! »
 « c'est vrai que les HLM sont pas vraiment HQE (Haute Qualité Environnementale), mais qu'est ce que tu peux faire face à l'OPAC pour changer ça ? »,
 « moi, je suis pas spécialiste de la nature »
 « on est pas nombreux dans le centre à être sensibilisés, alors pour mobiliser les collègues, les administrateurs, c'est pas évident »...

Ces petites phrases mettent tout d'abord en évidence une définition floue, pour beaucoup d'entre nous, du développement durable. C'est un « mot-valise » relativement récent pour lequel nous avons des niveaux d'information et de sensibilisation forts différents. La méconnaissance partagée du concept et de ses enjeux semble empêcher son inscription dans les projets des centres et l'émergence de dynamiques collectives.

Il semble également que le développement durable soit généralement réduit à la **protection de l'environnement**. Il n'est donc pas clair pour les acteurs que cette dimension puisse entrer dans leurs missions. Ce serait plutôt une affaire de **spécialistes**. On observe aussi dans les centres sociaux, la tendance à seg-

menter les questions de société en différentes entrées. Le développement durable n'y échappe pas. C'est souvent une thématique développée dans un secteur en particulier, rarement abordée de manière transversale, ou comme fondement du projet social.

Nous entendons également souvent les acteurs des centres sociaux penser que les questions d'écologie ne sont pas prioritaires pour les publics avec lesquels ils travaillent. Ils ne perçoivent pas toujours clairement les répercussions de la mondialisation sur ceux-là et ne parviennent donc pas à s'identifier comme acteurs du développement social durable.

Mais lorsque des professionnels souhaitent s'investir aux côtés des habitants dans des projets de développement durables, ils disent n'en avoir pas toujours la légitimité (« ce n'est pas dans mon profil de poste »), ni les outils. Certains militants par ailleurs se sentent isolés dans leur structure et se découragent. Plus largement, le développement durable repose sur la nécessité de changer notre rapport au besoin (quand celui-ci se confond avec l'envie), notre rapport à la consommation. Un développement soutenable miserait sur l'idée que **l'Être doit primer sur l'Avoir**. Or l'Éducation populaire a longtemps cherché à réparer l'injustice sociale en permettant aux personnes les plus démunies d'« avoir », d'accéder aux biens de consommation, aux loisirs... Cette dimension consumériste demeure dans nombre de structures, tant du côté des acteurs que des habitants, et pour lesquelles il est encore aujourd'hui difficile d'aller au delà.

De plus, pour beaucoup d'acteurs des centres, le concept de développement durable n'est pas désirable car il joue sur les peurs et sur la culpabilité. En ce sens, ils le trouvent contraire aux méthodes et projets qu'ils mettent en œuvre, basés essentiellement sur l'émancipation des personnes et la convivialité.

On s'aperçoit également que la dimension espace peut être un obstacle à la mise en œuvre du développement durable dans les centres. Travaillant au développement local, il est difficile pour les acteurs et les habitants de percevoir l'importance et la portée de leurs actes et de leurs projets à plus grande échelle.

La dimension temps peut être aussi un facteur contraignant. Faire société dans une optique durable demande du temps, du « temps-long ». Souvent pris dans l'urgence et dans des logiques de temps (court) institutionnel, les projets ont du mal à se penser et se construire dans la durée (durabilité). Enfin, la dimension argent est encore un frein puisqu'il existe actuellement peu de financement spécifiques ou de moyens fléchés pour développer des projets en ce sens.

1. 1er temps de travail collectif, décembre 2007 et autres sources : Vitalités (Fédération des centres sociaux du Rhône). Discussions formelles (séminaires, groupes de travail fédéral) et informelles avec des professionnels et des bénévoles des Fédération de Bretagne, du Nord, du Rhône, de Rhône Alpes.

Flou, contresens, représentations, incompréhensions, et surtout réticences... Dans ces conditions, on comprend pourquoi le développement durable se met doucement en œuvre dans les centres sociaux.

Peut être pouvons nous alors envisager quelques définitions et la mise en contexte de ce concept comme un premier levier vers sa meilleure prise en compte.

« d'amour et d'eau fraîche »

* L'éventail de nos richesses

Du PIB au PID (Produit Intérieur Doux) en passant par IDH (Indice de Développement Humain), l'indicateur de santé sociale ou l'empreinte écologique : du quantitatif au qualitatif ... mais nous en restons encore à la mesure...
 ... comment percevoir les richesses « invisibles »...
 Notre identité est personnelle, culturelle, d'espèce ... elle se construit en permanence dans l'échange avec l'autre personne, l'autre culture, l'autre espèce ... un indicateur devient évident : biodiversité animale, végétale, microbienne / biodiversité culturelle, linguistique ... (ref Claude Levi Strauss : « Race et Histoire »)
 La richesse essentielle. Cf les derniers messages des passagers des avions du WTC (World Trade Center) : l'amour avant le compte en banque ...

Extrait d'une intervention de Jacques Deplace pour le collectif DisVertCité juin 2008 « Reconsidérer la richesse » au Centre social Bernaudin à Annonay (07) : rencontre citoyenne).



Pourquoi le développement durable ?

Constats et enjeux

DÈS LA FIN DES ANNÉES 60, la prise de conscience des problèmes écologiques causés par les activités humaines émerge sur la scène publique. Ces préoccupations sont rapidement doublées de la montée d'un discours très critique envers la société industrielle basée sur la croissance économique. L'accélération sans précédent de la mondialisation libérale et de la globalisation économique entraîne de grands désordres planétaires. actuellement, le modèle de développement quelles sous tendent **n'est plus soutenable**.

Trois constats mettent en évidence la crise de ce système de développement de l'échelle mondiale à l'échelle locale :

Un développement économique très inégal entre les peuples

Des déséquilibres économiques mondiaux, l'instabilité financière mondiale et la fragilité des États et de la démocratie accroissent les inégalités entre pays riches et pays pauvres, mais aussi à l'intérieur de ces pays. Aujourd'hui, la grande majorité de l'humanité vit toujours dans la pauvreté. Des millions de femmes, d'hommes et d'enfants souffrent du manque d'eau, de nourriture, d'électricité, de soins, d'éducation...

Exemple

225 personnes accumulent à elles seules une richesse équivalente au revenu annuel de la moitié la plus pauvre de la population mondiale (estimations du Rapport de 1998 des Nations unies sur le développement humain).

Des désordres sociaux

La mondialisation de l'économie a également pour conséquence de concentrer la majorité des populations et des activités dans les villes avec pour principales conséquences la difficulté de trouver un emploi ou un logement, et au final la paupérisation, l'exclusion et la violence.

La globalisation des échanges et des relations bouleversent également fortement les systèmes de vie : perte des valeurs de solidarité et d'entraide, dégradation du lien social, modification des conditions de travail basées sur la compétition plutôt que sur la coopération, marginalisation des plus démunis, effacement des diversités culturelles, ou au contraire replis identitaires...

Exemples

Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour et sont privées d'accès aux besoins fondamentaux (eau, soins, scolarité...)

Plus de 3000 langues en danger de disparition².

Un environnement dégradé

La « métropolisation intensive », l'étalement urbain, la production de déchets non recyclables, la consommation d'espace et la mobilité accrue ont également pour conséquence la pollution incontrôlée. La consommation démesurée des ressources naturelles de la Terre par l'homme, confondu entre l'envie et le besoin, a également des conséquences environnementales dramatiques : les espèces et l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques sont menacés et irrémédiablement perdus pour certains. Les dérèglements globaux, à l'échelle planétaire, tels que le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement de multiples ressources humaines (ex : l'eau), l'effet de serre, la déforestation, menacent de manière imminente notre survie.

Les pollutions entraînent des problèmes de santé publique, des maladies infectieuses résistantes aux antibiotiques, des problèmes respiratoires, des cancers ...

Exemple

Dans les pays pauvres, des millions de personnes chaque année meurent des maladies provenant de la pollution de l'eau.

Ainsi, la mondialisation lie entre eux les problèmes environnementaux, économiques et sociaux. Au lieu d'instaurer un développement harmonieux entre les peuples, elle ne garantit pas les besoins essentiels d'une grande partie de la population mondiale. Elle creuse un peu plus chaque jour les inégalités générant ainsi de nouvelles formes d'exclusion, de violences et de conflits, tant au niveau local que mondial.

Nous ressentons tous aujourd'hui, d'une manière au d'une autre, les effets de la mondialisation à travers les formes qu'elle prend actuellement. La crise économique et financière que nous traversons, l'augmentation du prix du pétrole, les bouleversements climatiques..., nous montrent plus que jamais que nous évoluons dans le cadre d'un processus de développement non renouvelable, non équitable, non durable.

Une responsabilité et un pouvoir d'agir collectifs

Les interdépendances entre les peuples, entre les actions et leurs impacts sont plus que jamais accentuées. Nous avons alors, nous citoyens du monde, la responsabilité de modifier nos modes de consommation et de repenser le mode d'organisation de nos sociétés. Et plus particulièrement, il est de notre responsabilité à tous **de définir dans une logique de coopération et de solidarité, un autre projet de société et d'avenir commun et de mettre en œuvre le modèle de développement qui lui correspond.**

2. Source : site UNESCO <http://www.unesco.org>

Face à ces enjeux, le **développement durable** semble être un modèle approprié, une alternative possible.

Il fait donc l'hypothèse d'un avenir de progrès pour l'humanité. Il implique une vision à long terme des conséquences des activités humaines actuelles, une perspective solidaire et équitable du développement des peuples et l'implication totale de la société civile pour parvenir à des solutions viables.

« Comment ça fonctionne une Accorderie ? »

Chaque Accordeur met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. À peu près n'importe quel service peut être offert : des conseils pour cuisiner, la restauration de meubles, l'apprentissage de sports, la garde d'animaux, etc. Chaque offre apparaît sur la page web de L'Accorderie locale où la personne est devenue membre et dans un bottin en papier pour les Accordeurs qui n'ont pas accès à Internet. Dans l'espace membre et le bottin, les Accordeurs ont accès aux coordonnées des personnes qui offrent les services. Ils peuvent donc entrer en contact directement avec celles-ci pour s'entendre sur le service désiré et le moment de l'échange. Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps sur la base des heures échangées, selon le principe que « une heure de service rendu égale une heure de service reçu ». Tous les services sont mis dans la banque de temps, chaque Accordeur dispose d'un compte temps où sont inscrites les heures données et reçues, comme dans un « vrai » compte. La comptabilité se fait à partir de chèques temps que les Accordeurs reçoivent lorsque des services sont rendus. Lorsqu'une personne devient Accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement. ».

Extrait du site de l'association Accorderie au Québec,
invitée à l'Université d'été des centres sociaux de Rhône Alpes, Sept 2008.

C'est quoi le développement durable ?

Les valeurs

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Par cette phrase, Antoine de St Exupéry pouvait paraître en son temps précurseur .

Cette idée, fondamentale dans le concept de Développement durable, se retrouve clairement dans le rapport Brundtland³, qui en 1987, jetait les premières bases de sa définition :

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Il y a beaucoup de choses dans ces phrases. Entre autres, l'idée que nous ne sommes pas propriétaires de cette terre, mais qu'elle nous est confiée afin que nous la préservions pour nos enfants.

Il y a aussi la notion de responsabilité collective. Chaque personne vivant sur terre a sa propre responsabilité sur l'usage qui en est faite (prélèvements en minerais et énergies fossiles, pollution...), même s'il est évident que certains consomment plus que d'autres. (Cependant, une personne avec de faibles revenus dans notre pays « consomme » toujours plus qu'une personne d'un pays du Sud). Car en fait dans le Développement Durable ce ne sont pas tant les actes de consommation pris séparément qui sont graves, mais le cumul de ces actes portés par chaque homme vivant sur cette terre, et sur les conséquences économiques, écologiques et sociales qui en découlent.

Ainsi, le développement serait durable si nous le décidons ! « Prenons nous en main, faisons bouger les choses pour qu'elles améliorent le quotidien de chacun ».

La suite du rapport est aussi intéressant :

« Deux concepts sont inhérents à [la] notion de [développement durable] : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.⁴ »

Autrement dit, le développement durable affirme aussi que chaque habitant a le même droit aux ressources de la Terre, en s'appuyant sur des valeurs de solidarité, de partage, dans un cadre de partenariat, d'innovation, de précaution et de prévention.

Les objectifs

La mise en œuvre concrète du concept de développement durable se situe au croisement des 4 enjeux que nous avons détaillés dans le chapitre précédent (économique, social, environnemental et gouvernance) Ces enjeux forment ses **4 axes d'action fondamentaux**.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'interdépendance entre ces 4 sphères invite les actions du développement durable à être en interaction constante : le développement social et économique, l'environnement et la citoyenneté doivent être considérés comme indissociables, à toutes les échelles de l'organisation des sociétés humaines et de leurs milieux. Le développement durable situé également au niveau local, national et international, ne se réalisera que si sont menés de concert les combats et les solidarités pour la disparition des déséquilibres sociaux et économiques, pour la gestion durable des ressources, et pour la démocratie.

Ses objectifs se traduiraient ainsi :

Sur le plan économique, le développement durable dépendrait en particulier :

- d'un développement économique respectueux des milieux naturels dont proviennent les ressources de base,
- d'un changement profond dans les relations économiques internationales afin de promouvoir un commerce équitable,
- d'une réforme des institutions financières internationales,
- de l'annulation de la dette des pays pauvres et d'une augmentation des investissements afin qu'ils ne soient plus contraints d'opter pour des profits à court terme en contradiction avec leur propre développement durable et celui de la planète.

Il prendrait en compte les problématiques de l'emploi et de la création d'activités, l'utilisation des ressources et la valorisation des activités locales. Ainsi, il permettrait de redonner à l'économie sa place dans la société en tant qu'activité indispensable et non moteur de choix.

Ses leviers :

- commerce équitable,
- promotion des filières courtes,
- développement local,
- éco-tourisme,
- HQE

3. BRUNDTLAND Gro Harmel, Notre avenir à tous, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, p.51.

4. Cette définition inspire l'Outil d'aide à la prise en compte du développement durable dans la conception et le montage de projet de la Région Rhône Alpes (en annexe)

Sur le plan social, le développement durable se définit en fonction des enjeux sociaux et démographiques du territoire, en tenant compte des valeurs suivantes : ouverture, respect, solidarité, coopération, équité. Le développement durable s'appuie sur la diversité des cultures, et sur les principes de qualité, d'autonomie et de solidarité, locale, internationale et avec les générations futures.

Ainsi il vise à :

- satisfaire les besoins essentiels des populations,
- combattre l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, professionnelle...),
- soutenir l'égalité des cultures et permettre le dialogue interculturel,
- stabiliser la croissance démographique et mieux gérer la croissance urbaine.,
- permettre à tous l'accès à l'éducation, l'habitat, l'alimentation, aux soins, aux droits de l'Homme ...

Ses leviers :

- solidarité
- travail intergénérationnel
- coopération

Sur le plan environnemental, pour atteindre l'objectif d'un développement durable, l'amélioration et la protection de l'environnement, il est question :

- d'économiser les ressources naturelles, de minimiser la consommation des ressources non renouvelables, de gérer les déchets et leur transport, d'optimiser les infrastructures, et développer l'accès aux transports doux,
- de favoriser l'utilisation, la gestion durables des ressources naturelles (air, eau, sol, vie) et des savoirs humains,
- de garantir le maintien d'un certain nombre de grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts...).

Ses leviers :

- co-voiturage
- recyclage,
- empreinte écologique

Sur le plan de la gouvernance (démocratie participative) :

L'ensemble des 3 conditions énumérées ci-dessus ne seraient atteintes qu'avec la participation de chacun. Le développement est une vision commune d'un avenir à construire ensemble.

Le développement durable fait appel à la mobilisation des citoyens et à leur participation aux processus de décision.

- S'inscrire dans une logique de développement durable, c'est donc tenter de mettre en œuvre de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes au service d'un projet dont le contenu est défini par chacun et mis en œuvre par tous.
- Concrètement, le développement durable cherche à donner à tous, et aux plus démunis en particulier, les moyens de s'exprimer au niveau local et international, d'instaurer un débat avec les États et les institutions internationales et mettre en place des résistances politiques, des alternatives individuelles ou collectives, capables de défendre le Bien commun.

Ses leviers :

- Agenda 21,
- concertation,
- démocratie participative.

Ainsi, le concept de développement durable ne se résume pas, comme on le croit souvent, à l'unique protection de l'environnement. Le développement vise d'abord à atteindre un minimum vital au niveau des droits humains pour chaque habitant du monde et à accroître ensuite ce minimum vital.

Il s'inscrit donc dans un mouvement mondial, en terme de responsabilité collective vis à vis des ressources de la planète mais aussi de développement de relations de solidarité entre les citoyens du monde. Pour cela, il peut alors prendre appui sur le local, en terme de renforcement des compétences des acteurs locaux pour comprendre et définir ce projet d'avenir collectif.

Dans ce contexte, le développement local prend un sens nouveau en permettant à tous les citoyens de participer, à d'autres échelles, à un développement global et à la construction d'une mondialisation équitable.

Le développement durable demande donc de repenser le développement local. En ce sens, il invite alors tous ses acteurs et ceux de l'Éducation populaire à revisiter leurs projets et à entrevoir la place du citoyen lui permettant de prendre part à un monde plus juste et plus durable.

Qu'est ce que les centres sociaux ont à voir avec le développement durable ?

LES CENTRES SOCIAUX ont développé depuis longtemps une politique de « développement local » qui s'appuie largement sur le concept d'« éducation populaire » en accordant une attention particulière à la dignité humaine et à la solidarité.

De par leur projet, les centres sociaux accompagnent les initiatives des habitants pour le développement de leur territoire.

« Le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de Développement Social Local pour l'ensemble de la population d'un territoire »⁵.

De par leurs méthodes, les centres sociaux forment depuis toujours les habitants aux enjeux de société, en leur permettant ainsi de décider et d'agir pour leur avenir.

« Les centres sociaux entendent établir, et au besoin conquérir, avec et par les habitants, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de leur collectivité »⁶.

L'originalité du fonctionnement des centres sociaux, sur les fondements les plus démocratiques possibles et la recherche constante de l'implication des habitants, représentent des atouts considérables dans l'organisation sociale et politique du territoire.

L'ambition d'un tel développement, basé sur la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, l'équité, et la coopération, rejoint celle portée par les acteurs du développement durable et semble légitimer leur intervention dans ce champ.

Cependant, le développement que soutiennent les centres sociaux reste à dimension locale. Pour contribuer à un développement durable, il semble qu'ils aient à **enrichir leur projet d'une vision plus large dans le temps et l'espace.**

Ce changement est sans doute au cœur de leur renouveau, de leur avenir...

Alors, si de nombreux ponts existent entre eux, en quoi le projet des centres sociaux et celui du développement durable peuvent-ils concrètement se féconder mutuellement ?

5. Charte des centres sociaux (www.centressociaux.com)



En quoi les centres sociaux peuvent-ils contribuer au développement durable ?

JARDINS PÉDAGOGIQUES, coulée verte, réseau d'échange de savoirs, initiatives économiques, ciné-santé, taxi social, journées à thème... sont quelques uns des nombreux projets en faveur du développement durable qui existent dans les centres sociaux. Ces initiatives témoignent **des nombreux atouts** qu'ils possèdent pour être acteurs du développement durable à part entière.

1. Le projet centre social : une approche globale

Le centre social, en tant qu'acteur du développement local, considère la personne, son émancipation et la transformation sociale dans sa globalité. Il considère une personne, une famille, un groupe ou une population dans son « environnement », c'est à dire dans l'ensemble des sphères et des milieux dans lesquels ils évoluent (sphère économique, culturelle, sociale, politique, cadre professionnel, familial, voisinage...) ainsi que dans l'ensemble des écosystèmes qui les entourent.

En ce sens, le développement local et l'action des centres sociaux sont à même de prendre en compte les quatre piliers du développement durable dont nous avons parlé plus haut.

2. Le centre social : un espace ouvert à tous à l'ancrage local fort

Parce qu'il s'adresse à tous les publics d'un territoire sans distinctions, il est susceptible de véhiculer les valeurs du développement durable au plus grand nombre et d'accompagner des projets variés dans sa direction.

Ainsi, de part leur ancrage territorial fort et permanent, les centres sociaux sont souvent interpellés par les associations de développement durable, qui cherchent à travers eux à entrer en contact direct avec les habitants ou les partenaires avec lesquels ils font réseaux.

3. Un centre social qui s'appuie sur la citoyenneté et l'éducation populaire

Les centres sociaux sont porteurs des valeurs et des missions de l'éducation populaire. Ils cherchent à sensibiliser, à créer la discussion, le débat, à développer l'esprit critique pour que l'habitant soit acteur dans sa cité, sa société... Ces espaces de découvertes, de partages d'expériences ou de savoirs favorisent ainsi une approche progressive de la citoyenneté.

Ce ne sont pas seulement les bénévoles ou salariés du centre social qui proposent, mais les habitants qui font connaître leurs attentes afin que cette « maison pour tous » puisse les

aider à porter leurs idées, leurs attentes, leurs projets. L'implication des habitants dans leur environnement est de plus en plus réelle et perceptible : de la protection du cadre dans lequel ils vivent, des actions de gestion de leurs déchets, à la valorisation des modes de déplacement doux..., les citoyens s'expriment et s'organisent pour agir. S'impliquer sur un territoire, c'est répondre à un projet local et adapté à sa population, c'est créer de la conscience et de la responsabilité collective, c'est permettre à tous les habitants et acteurs locaux d'améliorer ce qui les concerne dans un environnement commun...

De par leur compétence reconnue autour des enjeux liés à la gouvernance, il semble évident que dans ces conditions, les centres sociaux soient des acteurs du développement durable, en accompagnant les habitants de la sensibilisation à la mise en place d'actions, individuelles ou collectives.

4. Le développement social : un projet de territoire

Sensibiliser les habitants aux enjeux de leur territoire, favoriser la rencontre et l'échange, c'est leur permettre d'imaginer et de construire collectivement leurs projets d'avenir. Le diagnostic partagé est un outil de développement local, associant dans une démarche d'analyse et de transformation du territoire, les habitants, les élus et les acteurs locaux. Il permet de faire émerger des besoins, de mener une action collective, de l'évaluer. Les centres sociaux ont développé des compétences dans l'animation de ce processus, qui, en intégrant la dimension environnement et durabilité, permettrait le développement social durable des territoires.

5. Une équipe diversifiée, des projets variés...

Le centre social développe également un autre atout ; sa capacité à investir différents champs, au travers d'une équipe diversifiée de professionnels, de bénévoles. L'animation de dynamiques collectives, le conseil en économie sociale et familiale, l'accueil petite enfance, l'animation enfance – jeunesse, les centres de loisirs sans hébergement, l'accueil périscolaire, l'accompagnement aux parents, aux adultes ou aux familles, les échanges de savoirs... visent une amélioration des conditions de vie des habitants. Ces projets et leurs compétences associées sont autant de portes d'entrée pour un développement durable.

6. Une place pour l'éducation à l'environnement

Les centres sociaux reconnaissent et accordent une importance particulière aux savoirs d'experts, mais aussi aux savoirs construits collectivement à partir des connaissances de chacun. Leurs professionnels ne sont pas des spécialistes de l'environnement mais des animateurs de dynamiques collectives. En ce sens, appuyés par des « techniciens », ils peuvent contribuer à l'éducation à l'environnement. Au travers de différents projets, par un service spécifique ou non, l'éducation à l'environnement se développe également auprès des habitants, pour petits et grands :

- échanges de savoirs autour d'un jardin naturel et partagé, de la réduction des déchets par le compostage, la réutilisation, le recyclage et des modes de consommation plus attentifs... ;
- rencontre avec la vente directe pour valoriser les produits d'un territoire et soutenir les producteurs locaux ...
- découverte des circuits naturel et domestique, des pollutions de l'eau pour apprendre à la préserver ;
- débat autour des énergies fossiles et renouvelables, de la pollution due aux transports, ..., pour comprendre qu'il nous faudra partager les ressources à l'échelle planétaire, donc les économiser ;
- accompagnement de la démarche auprès des enfants par des programmes pédagogiques dans les écoles, pour passer de la sensibilisation à l'action collective.

Sensibiliser et ouvrir la personne sur son environnement, afin qu'elle en devienne responsable et actrice : l'éducation à l'environnement s'inscrit dans la démarche d'éducation à la citoyenneté ; le centre social peut donc, dans cette optique, soutenir et contribuer à l'éco citoyenneté.

7. Des actions « prétexte »...⁷

Le centre social, dans son fonctionnement au quotidien est aussi un lieu où le développement durable peut se vivre, trouver sa place au détour de chaque activité, prétexte à sensibiliser, mobiliser :

- autour d'un café ou d'un thé « équitables » se posent les problématiques des enfants travailleurs, de la pauvreté, des inégalités des salaires, de l'origine des produits, de la nécessité d'un commerce juste...
- autour d'un atelier cuisine, la diversité et l'équilibre alimentaire peuvent faire une petite place à l'origine et à la saisonnalité des aliments, à la mobilisation contre la disparition des commerces de proximité...⁸
- autour d'un atelier jardinage, on peut valoriser des savoirs-faire oubliés, se mobiliser pour le maintien de ces espaces verts dans la cité, espaces qui tissent le vivre-ensemble...
- dans la cuisine, dans les bureaux ou dans les sanitaires, on

peut découvrir les économies d'eau et d'énergie et favoriser la protection de l'environnement par l'achat de fournitures bio, par le biais de « l'étiquette énergie », des compteurs, des programmeurs...

- dans le cadre d'un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle, on peut découvrir les démarches des Jardins de Cocagne, des ateliers d'Emmaüs, des Systèmes d'Échanges Locaux, des producteurs dans une démarche AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)... autant d'initiatives croisant l'économie solidaire, le respect de l'environnement, la place du citoyen, la considération du consommateur !

8. ... et des méthodes conviviales

Les centres sociaux développent aussi des méthodes d'animation basées sur la convivialité et la coopération. Par leurs méthodes, ils peuvent aider les acteurs du développement durable à sortir des visions catastrophistes peu productives et véhiculer une image positive de ce concept.

Ils ont également une vision non doctrinale du développement social. En valorisant également le savoir-faire et la richesse des personnes et des groupes, ils peuvent favoriser la diffusion du développement durable de manière non moralisatrice ou non culpabilisante...

9. La transversalité

Du secteur jeune au conseil d'administration, de l'insertion à la couture, le développement durable se décline à tout moment, en tout endroit dans le centre. La notion de transversalité, notion au cœur du projet centre social, trouverait alors tout son sens et favoriserait l'interaction recherchée entre les quatre piliers du développement durable (économique, social, environnemental et démocratique).

10. Une sensibilisation qui émerge

Depuis quelques années, on se rend compte que les publics aux côtés desquels les centres sociaux se mobilisent sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales et cherchent à développer des projets dans ce sens.

La sensibilisation au niveau des acteurs des centres et du réseau national se développe également, ce qui encourage les centres sociaux à aller vers plus de projets durables et légitime leur vision du développement.

7. en annexe, des exemples d'actions menées dans les centres : Vitalité consacré au développement durable et document « Nous allons vert ».

8. en annexe, monographie de cette expérience.

11. De nouveaux partenariats

Enfin, de nombreux partenaires peuvent nourrir cette démarche ; qu'ils soient conseillers « énergie » ou éducateurs à l'environnement, associations, syndicats d'eau, de collecte des ordures ménagères... les acteurs locaux peuvent s'investir au cœur du projet centre social.

Ainsi, les centres sociaux font des choix politiques qui vont dans le sens d'un développement durable :

- l'équité sociale est mise en oeuvre de façon très large par la mixité sociale et culturelle, la dignité humaine qu'ils défendent, la solidarité... (sorties familiales, réseaux d'entraide...)
- la durabilité économique est abordée par le biais des actions d'insertion, valorisant les personnes et leurs savoirs. La création d'emploi peut être la conséquence d'activités développées par les habitants. Parce ce qu'ils sont aussi employeurs ou font appel à des fournisseurs, ils jouent un rôle économique important.
- en matière de gouvernance, les centres sociaux valorisent des outils et procédures délibératives, et fondent leur projet sur la participation des habitants et l'accompagnement de leurs initiatives citoyennes.
- la protection de l'environnement est une thématique nouvelle pour les centres, mais qui se développe fortement ces dernières années. Dans un souci de promouvoir des valeurs citoyennes et le cadre de vie, des démarches de tri sélectif, des jardins communautaires, des actions d'éducation à l'environnement... ont été en effet accompagnées dans de nombreux centres sociaux.

Cependant, ces choix ne sont pas toujours abordés conjointement et probablement sans regard direct par le prisme du développement durable.

Une manière de nous encourager à faire plus, mieux ou différemment ce que nous savons déjà faire...

« MANGER SAIN ET EQUITABLE

Depuis 27 ans, un groupe de bénévoles du Centre social d'Ecully anime le groupement d'achat « Le Panier vert » : chaque quinzaine, des paysans des Monts du Lyonnais livrent oeufs, volailles, fromages et légumes commandés à l'avance. « Tout est parti de notre rencontre avec un agriculteur sur un marché, se souvient Solange, bénévole, car c'est quelqu'un d'extraordinaire que nous retrouvons pour des conférences sur les bio-énergies, les OGM, la grippe aviaire... » Commerce équitable, de proximité et de consommation « saine » sont une évidence pour ces militants de longue date du développement durable. Aujourd'hui cette prise de conscience a essaimé dans les centres sociaux : qu'ils soient situés dans des zones favorisées ou non, ils sont nombreux à participer à des distributions de paniers de légumes avec l'association « Alter-conso », avec des jardins d'insertion ou en lançant la création d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne. »

Extrait de la Revue Vitalités N°25,
à consulter sur le site de
la Fédération des centres sociaux du Rhône.
www.centres-sociaux-rhone.com

En quoi le développement durable peut enrichir le projet centre social ?

Le développement durable : un levier pour renforcer le projet centre social

COMME NOUS VENONS DE LE VOIR, un mouvement des centres sociaux vers le développement durable serait justifié en partie par nombre de leurs savoirs-faire à valoriser dans cet objectif. Les centres sociaux seraient donc des acteurs potentiels du développement durable.

Dans un sens inverse, on peut affirmer que le développement durable peut aller vers les centres sociaux en leur permettant aujourd'hui d'interroger de façon stimulante et novatrice leur projet social, leurs actions.

L'intégration des défis et des nouvelles échelles posés par la mondialisation invite tous les citoyens, ainsi que tous les acteurs de l'éducation populaire, et des centres sociaux en l'occurrence, à définir et participer à la mise en œuvre d'un projet de société global plus équitable.

Dans ce contexte, le développement durable nous amènerait ainsi à revisiter notre projet à cinq niveaux :

- Au niveau de nos valeurs fondatrices.
- Au niveau de nos missions telles qu'elles sont définies par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocation Familiale).
- Au niveau de notre façon de faire, de notre méthode : l'animation globale.
- Au niveau de notre organisation.
- Au niveau de nos projets pour favoriser l'action des habitants.

Au niveau de nos valeurs fondatrices

Le but du développement durable, élaboré au cours des années 1980, impose de penser et « d'agir » nos valeurs de référence : dignité humaine, solidarité, démocratie, de façon transgénérationnelle, c'est-à-dire de viser « une double solidarité : horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations », présentes et à venir. Le développement durable implique une vision élargie du bien-être humain et de l'émancipation des personnes ; une ouverture à **l'universalité autant qu'à la durabilité**.

Sur un plan environnemental, la prise de conscience, encore émergente, de la fragilité de notre planète et de la possibilité, à presque court terme, de modifications majeures des équilibres planétaires, donne à notre projet d'éducation populaire, autre référence majeure de notre réseau, une urgence nouvelle. Il nous oblige à une véritable réflexion sur les relations entre l'homme et son environnement. En effet, les inégalités se superposent et nous n'en prenons pas toujours la pleine mesure : par exemple, ce sont souvent les personnes en situations les plus précaires qui habitent dans les zones les plus touchées par les pollutions (nuisances sonores, installation de relais de téléphonies mobiles, pollution de l'eau...).

Le développement local se situe dans un contexte national, européen, planétaire. Il encourage la conscience d'être citoyen du monde parmi tous les autres, la connaissance, l'acceptation réciproques et la valorisation des cultures différentes, la réduction des a priori, la lutte contre la xénophobie et le racisme, la solidarité internationale, la problématique du don et la valeur de l'échange... Cette dimension **horizontale large** a toute sa place dans un projet de centre social. Elle nous permet, soit de reformuler, soit d'enrichir le sens de nos quatre missions fondamentales.

Au niveau de nos missions

Ces 4 missions du centre social définies par la CNAF sont bien connues :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale
- un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle
- un lieu d'animation de la vie associative
- un lieu d'intervention sociale concertées et novatrices

Une des façons d'inscrire ce programme, de façon simple et lisible, dans nos missions fondamentales, serait d'y intégrer les enjeux de « temporalité » propre au développement durable. Il suffirait alors de reformuler ainsi la seconde mission : Un équipement à vocation familiale, pluri et transgénérationnelle.

Cette dernière exigence impacterait nécessairement le contenu de l'animation globale.

Au niveau de nos méthodes : l'animation globale

L'animation globale, fonction source des actions développées par les centres sociaux, se trouve ainsi dans son principe confortée par la philosophie de l'action prônée par le développement durable.

L'intégration de la notion de durabilité permet de renforcer le lien entre le local et le global et réintroduit du Politique à la fois dans les projets des habitants que nous accompagnons comme dans nos démarches de production du projet centre social.

L'intégration de la notion de durabilité nous obligerait notamment à renforcer notre capacité à évaluer les effets du projet centre social sur le plan interne, et bien sûr externe, et ce sur les quatre dimensions constitutives du développement durable.

Le développement durable peut ainsi paradoxalement nous aider à développer des visions à long terme et à sortir de l'urgence de « l'ici et maintenant » dans laquelle il est si facile de se trouver enfermer.

Au niveau de notre organisation

Le questionnement en terme de durabilité nous amène à mieux qualifier nos choix stratégiques, en matière de gestion des ressources humaines notamment. Il serait intéressant par exemple d'identifier à quelles conditions l'utilisation des contrats aidés peut s'inscrire dans une perspective de développement social durable. Un dialogue constructif avec notre branche pourrait sur ces bases se développer.

Au niveau de nos actions

La prise en compte de l'enjeu de durabilité ne serait pas sans transformer le contenu et le mode d'évaluation des actions que les centres sociaux développeraient.

La prise en compte de cet enjeu renforce également la **transversalité** entre les actions. La notion de durabilité implique en effet, pour chaque action, quel que soit le secteur d'activité auquel elle est formellement rattachée, de se poser les questions de son impact en terme social, économique, environnemental et de gouvernance.

Il ne s'agit pas bien sûr d'assurer la durabilité de l'action pour elle-même, mais de vérifier, dans sa structuration et ses effets, qu'elle contribue, aussi modestement que ce soit, à **un développement social durable**.

Le développement durable permet enfin de « **réaffirmer la vocation participative** » du centre social. (B Villalba). La gouvernance, un des 4 piliers du développement durable est un axe prioritaire des centres sociaux. Refusant d'être réduits à de simples prestataires de services, ils peuvent alors s'appuyer sur le développement durable pour renforcer l'accompagnement des projets d'habitants. Plusieurs exemples nous montrent que ces derniers sont spontanément prêts à mener des actions collectives pour un développement local durable.

Ainsi, l'application systématique du principe de durabilité dans les choix politiques et stratégiques des centres peut renforcer l'ensemble du projet centre social.

Selon Françoise Tétard⁹, d'une manière générale, c'est toute l'éducation populaire, née au 19e siècle qui pourrait voir, dans le développement durable, né un siècle plus tard, le moyen de revisiter et renouveler ses fondamentaux en y ajoutant cette notion de « durabilité ».

9. Colloque : Education populaire et développement durable : www.asts.asso.fr



Pour un monde durable et solidaire, quels sont nos défis, nos outils ?

Le défi de la « participation »

COMME NOUS L'AVONS DIT, il ne s'agit pas, pour les centres sociaux, de dire aux personnes ce qu'elles doivent manger, consommer... ce qui reviendrait à entrer dans des logiques descendantes (ceux qui « savent » sur ceux qui « ne savent pas ») et culpabilisantes ! Au contraire, les centres sociaux doivent tenter, en tenant compte des comportements de repli sur soi, mais aussi des nouvelles formes d'engagement..., de rendre désirables les alternatives, en cherchant tous ensemble les moyens d'y parvenir, et de partager avec les habitants des clés pour la réflexion, le choix et l'action.

Comment ?

En faisant le pari sur la capacité des personnes à être sensibles aux questions écologiques et à leur envie de se mobiliser pour un monde plus juste, durable et solidaire, il s'agit de promouvoir la conscience critique de tous, pour que chacun puisse décider des choix à opérer collectivement pour notre avenir et celui de nos enfants.

En faisant le pari sur la capacité des citoyens à vouloir s'engager, chacun à son niveau, dans l'action solidaire au quotidien, à trouver du temps pour agir concrètement, il s'agit d'aider les habitants à percevoir et imaginer ensemble les comportements émergents et les initiatives locales, qui permettraient d'ouvrir le champ des possibles d'un projet durable pour leur territoire.

En faisant le pari sur la capacité des personnes à s'organiser, à inventer de nouvelles formes d'actions collectives et solidaires, il ne s'agit pas d'appliquer des solutions toutes faites, pensées par d'autres, mais d'accompagner leur organisation en leur permettant d'appréhender la complexité des choses.

Au niveau des centres

Pour réaliser ces objectifs, nous pouvons dès aujourd'hui :

- Mettre en débat, en équipe, avec les bénévoles, les partenaires... le concept du développement durable pour d'une part, partager un langage et des enjeux communs, valoriser d'autre part les proximités entre les 2 projets (méthodes et contenus) et pour aider enfin à faire des choix collectifs et motivés. Ce dialogue avec les administrateurs notamment, est nécessaire pour qu'ils soient pleinement porteurs de ce concept et moteurs du changement.
- Revisiter nos modes de fonctionnements internes, dégager des synergies, afin d'économiser les ressources qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

- Ré-interroger nos actions et nos pratiques au regard du développement durable (le centre social est-il « écologique » (gestion des déchets, de l'énergie...)? Peut-il promouvoir les produits locaux lors de ses fêtes, dans sa restauration collective ?..., identifier ainsi les potentialités et les renforcer.
- Penser différemment des questions qui étaient jusqu'à présent traitées séparément ; adopter une approche plus globale et renouvelée de la cité qui prendrait mieux en compte les interdépendances entre l'économique, le social, l'environnement, le culturel et la démocratie. (Il en va de même pour l'action sociale aujourd'hui qui ne peut plus traiter les questions sociales sans prendre en compte les autres aspects).
- Changer la grille de lecture de nos actions pour dire si elles s'inscrivent ou non dans une optique de développement durable.
- Sortir de nos idées toutes faites, aller à la rencontre de l'autre, là où il en est... sans jugement pour être en capacité de faire le chemin ensemble.
- Sur le plan externe, nous pouvons aujourd'hui expliquer et informer nos partenaires de notre évolution et de notre volonté d'aller de l'avant sur ce sujet et s'associer avec eux pour multiplier les compétences et les entrées possibles. Toutes les expériences concrètes qui existent un peu partout, mêmes minuscules et éparses, sont à valoriser, à développer car elles préfigurent un « autre monde possible ».
- Élaborer enfin des stratégies visant à approfondir nos savoir-faire en matière de durabilité, notamment dans une perspective d'élargissement de notre projet politique. Faire ainsi de la durabilité un axe transversal du projet.

Au niveau fédéral

- Le premier défi est certainement de favoriser les échanges de savoirs, d'expériences, de valoriser les pratiques des centres, de les communiquer pour que les centres sociaux se reconnaissent (et soient reconnus) comme des acteurs du développement durable et de proposer des repères.
- Au-delà, les fédérations peuvent également favoriser une convergence, une mise en synergie des différents référentiels qui fondent le projet centre social – la charte des centres sociaux, le développement social local, sans oublier le développement durable. Ces référentiels ont chacun leur spécificité. Pour autant, ils doivent s'articuler les uns avec les autres pour constituer un cadre d'action lisible et utile pour les centres – au risque sinon, qu'ils se noient parmi tous ces référentiels !
- Les fédérations peuvent également expérimenter, diffuser des expériences type agenda 21, dispositif des écoles de consommateurs ... et créer des outils de qualification.

- Puis développer des actions de formation pour les habitants, les bénévoles, les professionnels,
- Elles peuvent mobiliser les habitants et le réseau sur l'enjeu de société que représente le développement durable,
- Et participer à intégrer dans les procédures d'agrément CAF les enjeux du développement durable...

Charte de l'Environnement

- « Art. 1er. Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.
- « Art. 2. Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
- « Art. 3. Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.
- « Art. 4. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.
- « Art. 5. Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en oeuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.
- « Art. 6. Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.
- « Art. 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.
- « Art. 8. L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.
- « Art. 9. La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.
- « Art. 10. La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France. »

CONCLUSION

AINSI, face aux défis que pose la mondialisation, le développement durable invite **tous les citoyens à définir et mettre en œuvre un projet de société plus équitable.**

Dans ce contexte, il préconise aux acteurs de l'éducation populaire de concevoir autrement le développement local qu'ils soutiennent et de renforcer la place des habitants dans sa définition. Le cœur du projet des centres sociaux est le développement social des personnes et des territoires. Mais ce développement social est, on le sait aujourd'hui, conditionné par des enjeux mondiaux que les centres sociaux n'ont pas toujours priorités. Les interdépendances entre le local et le global, dans une perspective de développement durable, donneraient aujourd'hui un sens et un contenu nouveaux à leurs pratiques.

Il s'agit ainsi pour eux de véritablement passer d'une éducation populaire vers une « écologie populaire » ; non pas de basculer uniquement vers une politique environnementaliste ; ce qui serait très réducteur ; mais bien d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses quatre dimensions et de considérer, que ce n'est pas un chantier de plus pour eux, mais une évolution de la vision du développement local qui intègre les défis de la mondialisation. Il ne s'agit pas d'expliquer aux habitants « comment ils doivent se comporter », ou uniquement de les sensibiliser au recyclage, mais de **véritablement les accompagner dans leur choix de développement et dans leurs projets de société.**

Ainsi, les centres sociaux n'ont pas vocation à devenir des spécialistes de la « chose environnementale ». Ils ont à saisir le développement durable comme un nouveau levier de transformation, individuelle, sociale et sociétale ainsi qu'un moyen de dynamiser leur projet social.

Pour cela, le premier défi pour les centres est certainement « d'enfiler les lunettes du développement durable » pour regarder leurs méthodes, leurs actions sous cet angle. Beaucoup de centres sociaux contribuent à un développement durable sans forcément le savoir. Pouvoir mieux repérer certaines pratiques permettrait de les valoriser auprès de partenaires publics et de développer des partenariats avec des associations spécialisées dans le domaine du développement durable, notamment des acteurs de l'éducation à l'environnement. Acteurs généralistes, les centres sociaux ne peuvent en effet se spécialiser sur chacun des piliers qui constituent le développement durable. D'où l'importance de construire des partenariats, des alliances.

Au-delà, leur contribution plus spécifique à un développement durable peut être **l'accompagnement collectif d'habitants dans leurs projets**, leur mobilisation autour d'enjeux qu'ils

considèrent comme importants. Aussi, le défi pour les centres n'est pas tant d'acquiescer des compétences nouvelles que de saisir le développement durable comme un prisme qui leur permet de questionner et de renforcer leurs savoir faire et l'idée même d'éducation populaire. Loin des approches culpabilisantes, moralisatrices, ils doivent certainement mettre au pot commun les méthodes d'animation coopératives, conviviales qui les caractérisent. De par leur proximité avec les habitants, ils ont les moyens de les sensibiliser aux défis de la mondialisation, pour que ceux-ci puissent se mobiliser et agir pour la société de demain.

Au quotidien, entre sanitaires et cuisine, entre salles d'activités et espaces extérieurs, au travers d'une animation ou d'une balade, le centre social peut ainsi permettre aux habitants d'être en mesure de contribuer à la préservation de l'environnement et surtout, à travers leurs projets de développement local, de se mobiliser pour un monde plus équitable, durable et solidaire. Ces atouts en font donc un des acteurs potentiels et de taille en faveur du développement durable.

Il leur faut également privilégier des portes d'entrée qui fassent écho à ce que chacun peut vivre concrètement et qui permettent tout à la fois de saisir la complexité du monde dans lequel nous évoluons. Complexité au sens où différents facteurs rétroagissent les uns sur les autres : une utilisation individuelle de sa voiture contribue au réchauffement climatique, a l'impact économique et participe à une société du chacun pour soi... qui fait qu'on se retrouve seul dans sa voiture ! Des enjeux tels que la santé ou la consommation sont des thèmes qui mobilisent les habitants : ils concernent chacun, très concrètement, et permettent en même temps d'interroger le système économique dans lequel nous vivons – à la fois les opportunités qu'il offre mais également son caractère non durable.

Les centres sociaux peuvent être plus à l'écoute des intérêts et des envies d'agir (réagir) des habitants pour impulser ou accompagner leurs formes de mobilisations, participant encore plus à promouvoir la gouvernance.

Enfin, ultime défi à relever pour les centres sociaux : que le développement durable ne se limite pas à des actions particulières, ciblées, mais qu'il imprègne leur projet social, et ce de manière transversale. Conçus et analysés à l'aune de la durabilité, ces projets pourraient s'inscrire dans une analyse des enjeux de territoires qui ne se limitent pas au territoire de proximité du centre et dans des temps plus longs que ceux de l'agrément. Ils pourraient trouver dans le concept de développement durable des clefs de réflexion et de renouvellement de leurs pratiques. Ils n'en seront que plus riches, plus pertinents.

Ces défis (enfiler les lunettes de la durabilité, développer des

partenariats, accompagner les habitants dans leurs initiatives, l'imprégnation du projet social) ne peuvent être relevés que dans la durée, et dans une vision plus universelle du développement.

Ainsi, le développement durable s'impose comme une nécessité pour préserver notre avenir et la qualité du vivre ensemble. Les centres sociaux sont aujourd'hui, de par leur organisation et leur philosophie, capables de prendre en compte ces changements majeurs et de permettre aux habitants d'investir pleinement un projet de société durable. Le challenge consiste alors plus que jamais à affirmer leurs atouts et à accompagner leur évolution vers les nouveaux enjeux de ce siècle.

« Le quartier des Ors, proche banlieue de Romans est en grande mutation. De nombreux logements individuels s'étalant sur des kilomètres, y sont actuellement construits. Dans cette logique, le « cœur » du quartier n'existe plus, et la grande surface nouvellement implantée concurrence les commerces de proximité qui ferment les uns après les autres. Contre la transformation de ce quartier en « cité dortoir », sans autres lieux de vie et de rencontres que le supermarché, les habitants se mobilisent, en cherchant notamment à construire des actions collectives de développement social. Ces habitants, soutenus par la maison de quartier, se sont constitués en collectif. Depuis 5 ans, ils mettent en œuvre des projets, concertés avec la municipalité, ou se mobilisent pour protester contre le cyclable qui traverse le quartier, ou se mobilisent pour protester contre l'implantation d'une antenne relais par exemple... Ils souhaitent notamment avoir un droit de regard et un réel pouvoir de décision dans l'élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme), pour que celui-ci tienne compte au mieux des préoccupations des habitants. Le collectif fonctionne en différentes commissions .

En 2005, il met en place un marché, moyen à la fois de ravitailler les personnes qui ne peuvent se rendre au supermarché, de consommer autrement en privilégiant la production locale, et moyen de (re)créer des liens entre les habitants ...

En 2006, la dernière boulangerie du quartier (« les maîtres du pain ») annonce sa fermeture. Un des habitants du collectif réagit en mettant en place une pétition. 60 personnes signent pour que ne meure pas le petit commerce... » (Suite à lire en annexe)

Extrait de monographie, Programme d'Appui
Union Rhône Alpes des Centres sociaux



GLOSSAIRE

Agenda 21

Adopté en juin 1992 dans le cadre de la Conférence des Nations-Unies pour l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro, l'Agenda 21 (de Rio) est un programme d'actions à l'échelle mondiale destiné à mettre en oeuvre les principes du développement durable – énoncée dans la Déclaration de Rio – et à répondre aux grands enjeux du 21^{ème} siècle. L'Agenda 21 fixe des objectifs à atteindre en matière notamment de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de production de biens et de services durables, de protection de l'environnement, et détermine des moyens nécessaires.

Au travers de ses 40 chapitres, l'Agenda 21 de Rio décrit une démarche à adopter basée sur un nouveau partenariat mondial où chaque niveau de pouvoir et tout un ensemble de groupes sociaux (« groupes majeurs ») doivent mettre en oeuvre à son niveau le développement durable. En particulier, le chapitre 28 souligne l'importance et le rôle majeur des pouvoirs locaux dans l'application de la stratégie mondiale de développement durable et appelle à la réalisation d'agendas 21 locaux. Ces derniers sont la déclinaison à l'échelle locale de l'Agenda 21 de Rio.

Pour faciliter la mise en place des Agendas 21 locaux en France, le Ministère en charge du développement durable a proposé en juillet 2006 un cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux. Ce dernier retient 5 finalités pour les projets territoriaux de développement durable et 5 éléments déterminants concernant la démarche à conduire pour de tels projets.

Citoyenneté / éco-citoyenneté

Renvoie à la qualité de citoyen. En d'autres termes, à l'exercice des droits et devoirs civils et politiques qui incombent à chaque individu (selon le Petit Larousse). L'éco-citoyenneté appelle un citoyen qui incluant des principes en matière de respect de l'environnement. Selon le Rapport de la commission Coppens de préparation de la Charte de l'Environnement (avril 2003) – Adoptée en février 2005, la Charte de l'Environnement est un texte constitutionnel fixant les droits et devoirs de chacun en matière d'environnement – l'éco-citoyenneté est fondée sur une éthique nouvelle qui considère la responsabilité singulière de l'humanité vis-à-vis des autres espèces vivantes et des milieux naturels que porte la Terre. L'éco-citoyenneté est indissociablement liés à l'éducation et l'information.

Charte fédérale des Centres sociaux et socioculturels de France

Adoptée en juin 2000, la charte fédérale des Centres sociaux affirme les valeurs de référence et les façons d'agir des centres sociaux.

Les trois valeurs fondatrices des centres sociaux et socioculturels :

Dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

Solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

Démocratie : opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Concertation

La concertation est un processus qui vise à associer à la conception d'un projet la population concernée par ce projet. Les personnes concernées par une décision doivent être consultées avant que celle-ci ne soit prise. La concertation consiste à confronter les propositions du maître d'ouvrage (« décideur ») à la critique des acteurs intéressés (riverains, habitants, associations...). Il s'engage ainsi à écouter les avis et les suggestions des personnes consultées, à éventuellement modifier son projet pour tenir compte de leurs contre-propositions, voire à y renoncer intégralement (option zéro). Voir démocratie participative et gouvernance.

Coopération

Dans un système basé sur la coopération, les différents acteurs travaillent dans un esprit d'intérêt général de tous les acteurs. Cela suppose un certain degré de confiance et de compréhension. La coopération est antagoniste à la concurrence, à la compétition.

Déclaration de Rio

Adopté à la Conférence des Nations-Unies pour l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro (1992), il s'agit d'un texte politique qui définit les 27 principes du développement durable. Le principe premier affirme que l'être humain est au cœur du développement durable. Citons par ailleurs certains points clés de la Déclaration parmi lesquels :

- L'environnement constitue une dimension essentielle du développement.
- Le développement durable doit prendre en compte les générations futures.
- Le développement durable exige l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.

Plusieurs principes appellent le renforcement des connaissances scientifiques et techniques, leurs échanges et leurs diffusions pour une bonne application du développement durable. Enfin, il est souligné l'impérieuse nécessité pour les États de coopérer.

Décroissance soutenable

Est l'idée selon laquelle la décroissance devrait être organisée non seulement pour préserver l'environnement, mais aussi pour restaurer une certaine justice sociale entre les hommes d'une même génération - en particulier au niveau international (entre les populations des pays développés et celles des pays sous-développés) - et entre les générations. Pour les partisans de cette doctrine, il n'est pas de croissance infinie possible sur une planète finie. Contestant la possibilité d'une croissance économique durable, voire d'une « croissance zéro », ils prônent une civilisation « sobre », et appellent les pays riches à s'engager dans une réduction drastique de leur production et de leur consommation, autrement dit à entrer en décroissance. Le modèle économique alternatif proposé repose sur une économie de marché contrôlée par le politique et le consommateur. (Voir le Site <http://www.decroissance.org>).

Démocratie participative

Est un modèle politique alternatif. Elle désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. Par rapport à la démocratie représentative, la démocratie participative se présente comme un système mixte dans lequel le peuple délègue son pouvoir à des représentants qui proposent et votent des lois, mais conserve cependant le pouvoir de se saisir lui-même de certaines questions.

Le développement durable appelle à renouveler les modes de prise de décision, à repenser la place et le rôle des citoyens à la décision et à l'action, en somme à concevoir et mettre en oeuvre une démocratie participative. Voir concertation, et gouvernance.

Développement

Le développement est assimilé à un processus qualitatif conduisant à l'amélioration du bien-être des humains. Par contraste avec la croissance économique (recouvrant des aspects purement quantitatifs), le développement s'accompagne nécessairement d'un changement des techniques de production et d'une transformation des structures politiques, sociales et institutionnelles. Malgré cette distinction, beaucoup, à commencer par certains économistes, ont eu tendance à assimiler croissance (du revenu) et développement. Vu les problèmes mondiaux sur le plan sociétal et social (écart entre les Pays du Nord et les Pays du Sud...) comme sur le plan environnemental (épuiement des ressources naturelles...) – et qui sont au demeurant étroitement liés – certain exhorte un développement dit durable. La notion de développement durable appelle à se (re)questionner sur les notions de progrès techno-

logiques/techniques, de progrès social et d'équité. Le développement durable vise à ainsi une amélioration dans le temps (comme le sous-entend le terme développement) entre les activités de l'homme et la Nature, et cherche à concilier les dimensions plurielles du développement : économiques, sociales et environnementales. Pour d'autres, les termes de « développement » et « durable » s'opposent. L'idée de développement est même à abandonner, il s'agit de penser décroissance soutenable.

Développement social local

Le Développement Social Local (D.S.L.) a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux d'un territoire (habitants, élus, représentants d'association et professionnels), et d'impulser une dynamique collective autour de préoccupations communes.

Diagnostic partagé

Le diagnostic est un processus de travail participatif qui fait l'analyse d'une situation dans son environnement par tous les acteurs concernés par cette situation. Il recherche les écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des forces et faiblesses, menaces et opportunités, recherche des causes (de toute nature) des dysfonctionnements constatés et surtout, recherche des axes de progrès.

Le diagnostic doit éclairer le traitement des causes ; et surtout, il correspond à la 1ère étape d'un plan d'intervention, participatif, au service d'un projet.

Éducation à l'environnement

Doit permettre au citoyen de mesurer les conséquences de ses gestes et de ses choix quotidiens, et de mieux connaître les risques liés à l'environnement.

Éducation populaire

Est un courant d'idée qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'émanciper et de trouver la place de citoyen qui lui revient. Elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation des loisirs qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques... En réalité tous ces apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société: confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc. Source : encyclopédie de l'éducation (www.e-tud.com).

Empreinte écologique

Est un indicateur visant à mesurer la pression des activités de l'homme sur la nature. L'idée est de comparer la demande humaine en ressources naturelles ou énergétiques avec l'offre et la capacité de régénération de la biosphère (des milieux naturels). L'empreinte écologique est la surface correspondante de terre productive et d'écosystèmes aquatiques nécessaires à produire les ressources utilisées et à assimiler les déchets produits par une population définie à un niveau de vie matériel spécifié. L'empreinte écologique d'un territoire se définit comme la superficie nécessaire pour qu'une population puisse continuer à vivre indéfiniment sur ce territoire – i.e. sans détruire le capital naturel – selon un mode de vie donné. L'empreinte écologique d'un territoire dépend donc de la taille de la population et du mode de vie de la population. Selon le Rapport Planète Vivante 2002 du WWF, l'empreinte écologique globale de l'humanité a presque doublé au cours des 35 dernières années, et dépasse de 20 % les capacités biologiques de la Terre. Si toute l'humanité vivait comme un européen moyen, 3 planètes suffiraient tout juste à répondre à l'ensemble des besoins en ressources naturelles ou énergétiques. A travers le monde, certains pays (en règle générale les pays développés) sont considérés comme pays « débiteurs écologiques », d'autres, les pays sous-développés sont considérés comme des pays « créditeurs écologiques ». Si certains pays sous-développés ont des dettes financières vis-à-vis des pays développés, finalement, ces derniers ont une dette écologique vis-à-vis des premiers ! Pour calculer son empreinte écologique : www.wwf.fr

Environnement

Défini dans les dictionnaires classiques comme « ce qui entoure, ce qui constitue le voisinage ». L'environnement est l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu humain, animal, végétal ou une espèce. Le mot « environnement » recouvre différents sens. Il existe des perceptions différentes du concept « environnement » : vu par certains sous des aspects purement techniques (eau, air, déchets, nuisances, écosystèmes (milieux naturels), ou encore par d'autres dans le sens « Nature ; milieux naturels », « cadre de vie », ou bien encore « pollutions »... La Charte de l'Environnement (Adoptée en février 2005, texte constitutionnel adossé à la Constitution Française de 1958) inclut la santé dans sa définition des droits et devoirs en matière d'environnement.

Il ne vaudrait pas confondre « environnement » et « écologie ». L'écologie est la science qui étudie les interactions entre les organismes vivants (l'homme y compris) et le milieu, et des organismes vivants entre eux.

Équité

« Notion de la justice dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun : vertu qui consiste à régler sa conduite sur le sentiment naturel du juste et de l'injuste ». L'équité est expressément mentionnée dans le principe n° 3 de la Déclaration de Rio selon lequel « le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes (équité intragénérationnelle) et futures (équité intergénérationnelle) ». La notion d'équité renvoie fréquemment à celle d'intérêt public (intérêt général).

Gouvernance

Est un processus de décision collectif n'imposant pas systématiquement une situation d'autorité. La gouvernance renvoie à la coordination de différentes organisations mais également au processus de dialogue le plus large possible afin de parvenir à l'élaboration d'une politique publique. Comme le révèle le concept de développement durable, dans un contexte complexe et incertain pour lequel les différents enjeux sont liés, aucun des acteurs ne dispose de toute l'information et de toute l'autorité pour mener à bien une stratégie d'ensemble inscrite dans le long terme. Cette stratégie ne peut donc émerger que d'une coopération entre les institutions et les différentes organisations ou personnes intéressées, dans laquelle chacune exerce pleinement ses responsabilités et ses compétences. Voir concertation, et démocratie participative.

Globalisation : voir mondialisation.

Mondialisation

Selon l'encyclopédie de l'Agora, la mondialisation pourrait être définie comme l'extension à l'échelle mondiale d'enjeux qui étaient auparavant limités à des régions ou des nations.» Toutefois, le sociologue Guy Rocher fait une distinction entre la mondialisation et l'internationalisation : « celle-ci nous réfère aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence. Si l'on parle de mondialisation, on entend évoquer une autre réalité, contemporaine celle-là: l'extension de ces relations et de ces échanges internationaux et transnationaux à l'échelle du monde, conséquence de la rapidité toujours croissante des transports et des communications dans la civilisation contemporaine. Quant à la globalisation [un terme qui a la préférence du sociologue], elle ferait référence à un système-monde au-delà des relations internationales, au-delà de la mondialisation, un fait social total au sens propre du terme, un référent en soi ». « La mondialisation: un phénomène pluriel

», in *Une société monde ?*, les dynamiques sociales de la mondialisation. Daniel Mercure, PUF 2001. La mondialisation accroît le pouvoir des groupes et des individus les plus puissants et limite celui des États de même que celui des associations, tels les syndicats, qui continuent d'être assujettis aux lois nationales. Ce déséquilibre s'aggravera si les organisations internationales s'affaiblissent au lieu de devenir progressivement un gouvernement mondial capable de soumettre l'économie au politique.

« La mondialisation, ce n'est pas simplement l'amplification des échanges, c'est la mise en compétition des systèmes économiques et sociaux. Toute la question est de savoir si ce phénomène est de nature à valoriser le capital non marchand (culturel) des sociétés ou si au contraire la prise en compte des systèmes sociaux dans la compétition conduira à considérer ceux-ci comme des "coûts". La première hypothèse nous permettrait d'envisager de vivre dans des "sociétés à économie de marché", c'est-à-dire dans des sociétés qui estiment indispensable de préserver des espaces non marchands, à côté d'un marché accepté par tous. La seconde nous ferait basculer vers la "société de marché", c'est-à-dire vers une société où le lien social serait exclusivement marchand » Zaki Laïdi, *Malaise dans la mondialisation*, Paris, Les éditions Textuel, 1998, 2001.

Participation entendue sous l'anglicisme *empowerment*

Au plan individuel, Eisen (1994) définit l'empowerment comme la façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Certains parlent de processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des personnes dans leur capacité à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie (Gibson, 1991 p. 359). Les notions de sentiment de compétence personnelle (Zimmerman, 1990), de prise de conscience (Kieffer, 1984) et de motivation à l'action sociale (Rappoport, 1987, Anderson, 1991) y sont de plus associées. L'empowerment individuel comprend une dimension transactionnelle qui se joue aussi au plan social et collectif car il implique une relation avec les autres. À cet effet, Katz (1984) le représente comme un paradigme synergique où les personnes sont interreliées, où il y a un partage des ressources et où la collaboration est encouragée. Il demande un effort individuel qui est alimenté par les efforts de collaboration et un changement de l'environnement (Wallerstein & Bernstein, 1988). source web : Nouveau millénaire.

Responsabilité

En droit, la responsabilité est l'obligation de réparer une faute, de remplir une charge, un engagement. Lors de la Conférence

de Rio, le principe de responsabilités communes mais différenciées a été mis en avant. Selon ce principe tous les pays ont une responsabilité commune pour sauvegarder la planète des dégradations, mais que cette responsabilité est différente compte tenu du rôle que joue chaque pays dans ces dégradations. La responsabilité est au cœur du projet de développement durable : de l'échelle individuelle à l'échelle collective, nous devons exercer tous ensemble nos responsabilités. Voir concertation, démocratie participative, gouvernance.

Ville durable

rendre la ville « durable » est un enjeu majeur pour le 21^{ème} car l'espace urbain concentre une grande partie des problèmes environnementaux et sociaux planétaires. Une ville durable tend à se réapproprier un projet politique et collectif tel que définit dans l'Agenda 21 de Rio. La ville durable est un modèle à inventer. Les modèles développés chez nos voisins européens, comme celui de la ville compacte – à la fois dense et multi-fonctionnelle, limitant la consommation du sol - ou encore celui de la ville courtes distances – qui vise à implanter l'essentiel des services quotidiens au plus près des logements – sont tout autant des sources d'inspiration et des perspectives à suivre.

Transversalité

Est un des éléments méthodologiques d'une démarche de développement durable pour le Ministère en charge du développement durable. Principe d'action du développement durable, la transversalité peut être considérée comme le message principal d'une approche de développement durable. Elle appelle une manière de réfléchir et de justifier des choix en s'intéressant aux interactions qui existent entre les différents domaines du développement durable : économique, social, environnemental, culturel, etc. En outre, telle réflexion doit permettre d'articuler les échelles temporelles (court et long terme) et spatiale (locale et globale). Pour le Ministère en charge du Développement durable : Une démarche transversale doit aboutir à rendre les politiques plus cohérentes et plus lisibles, que ce soit en interne ou à l'extérieur, auprès des acteurs et des habitants. Elle est propre à permettre des économies de moyens et une efficacité accrue, chaque action participant à plusieurs objectifs.

BIBLIOGRAPHIE 2008

Claude Veyret

Avertissement bibliographique

Cette bibliographie sur le « Développement Durable et l'éducation Populaire » est extrêmement sélective.

Rien que sur « l'écologie ou la Protection de l'environnement » des milliers de livres ont été écrits. Chaque champs de recherche (Agriculture bio, transports doux, énergies renouvelables,...) voit naître aussi un foisonnement d'ouvrages plus ou moins spécialisés. Il doit bien exister mille ouvrages sur le jardinage par exemple.

Nous avons aussi écarté les ouvrages en anglais pourtant souvent à la pointe des réflexions comme sur « les changements climatiques. Comme les ouvrages scientifiques très/trop spécialisés : « la reproduction de l'ornithorynque par grande sécheresse » ! Ainsi que les livres, classiques, épuisés ou introuvables comme « Comment meurt l'autre moitié du monde ? » de Susanne George.

À notre regret nous avons écarté les Revues (sauf comme G. Azam qui vaut le détour mais n'a pas publié de livre), les Documentaires, les Films (Le cauchemar de Darwin, Le monde selon Monsanto, ..), les Romans (qui a oublié Malevil de Robert Merle) et la « littérature pour les Enfants » de mieux en mieux travaillée.

Pour certains auteurs prolixes nous avons gardé seuls les textes de référence (4 de Edgar Morin sur des dizaines) ou seulement ceux qui restent dans le sujet : René Dumont avant d'être l'écologiste qui se présente aux élections a été un « productiviste classique ».

Nous avons aussi écarté les ouvrages de propagande (ou projet) politique, fussent ils bons : pas de livre de Dominique Voynet, Waechter et autre Lalonde.

Enfin nous n'avons pas inscrit les ouvrages qui nient systématiquement les problèmes environnementaux (Claude Allègre,...) ou classent les personnes conscientes des catastrophes écologiques dans des « nouveaux idéologues totalitaires » tel Luc Ferry.

nous avons privilégié les textes qui marient dans une réflexion de fond « le développement social local et les transformations sociales », « l'éducation populaire et l'éducation par l'environnement », « la préservation de la planète et des biodiversités », « l'économie sociale et solidaire » et « la participation des citoyennes et des citoyens à la chose publique dont la démocratie participative active »; en somme les 4 piliers du Développement Durable.

Ouvrages que vous trouverez facilement dans une Bibliothèque municipale ou chez votre libraire préféré.

Et cette bibliographie est déjà longue.

Bien sur nous savons que ce type de proposition est forcément subjectif et partial.

Edition du Réseau REPAS

Jean-François Draperi, Godin, inventeur de l'économie sociale. Mutualiser, coopérer, s'associer. 2008 ; 193 pages

Michel Chaudy, Faire des hommes libres, Boimondau et les Communautés de Travail à Valence - 1941 - 1982 ; 2008 Préface de Charles Piaget 171 pg

Béatrice Barras, Chantier ouvert au public, Le Viel Audon, village coopératif 2008 ; 190 pages

Samuel Deléron, Michel Lulek, Guy Pineau, Télé Millevaches, La télévision qui se mêle de ceux qui la regardent 2006, Poème préface de Raoul Sangla ; 144 pages - (DVD inclus)

Beatrice Barras, Moutons rebelles., Ardelaine, la fibre développement local., 2005, Préface de Jean-François Draperi ; 168 pages

Christophe Beau, La Danse des ceps ; Chronique de vignes en partage 2003 ; Préface de Nicolas Duntze

Michel Lulek, ; Scions... travaillait autrement ? Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré ; 2003 ; Préface de Serge Latouche ; 174 pages

Christophe Beau, M. Léger (photos), Méditerranée : les jardiniers de l'avenir ; 2005 ; Préface de Pierre Rabhi

Jean-François Draperi, Rendre possible un autre monde, 2005

La ligne d'horizon

- Impasse de la croissance, impasse du développement, quelle alternative ? Lyon, 1988 (58 p.)
- Le travail a-t-il un avenir sur terre ? Paris, 1993 (55 p.)
- Silence, on développe... la pauvreté Paris, 1996 (45 p.)
- Sortir de l'imposture économique Lyon, 1997 (90 p.)
- Défaire le développement, refaire le monde, Paris, 2002 (300p.)
- À bâtons rompus. Conférence-débat avec François Partant (Lyon, 1983), Paris, 1995
- L'économie-monde en question. Introduction à l'oeuvre de François Partant, Paris, 1996

Amiech, Matthieu, Mattern Julien, Le cauchemar de Don Quichotte, Castelnaud-le-lèz, Climats, coll. Sisyphe, 2004

Anders, Günther,

- L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle (1956), Paris, Encyclopédie des nuisances-Ivréa, 2002
- Nous, fils d'Eichmann, Paris, Rivages éd., 1999
- Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ?, entretien avec Mathias Greffrath, Paris, Allia, 2001
- La menace nucléaire. Considérations radicales sur l'âge atomique, Le Serpent à plumes, 2006.

Attac, Quand les femmes se heurtent à la mondialisation, Mille et une nuit, 2003

Attac, Agir local, penser global, Mille et une nuit, 2001.

Attac, Les OGM en guerre contre la société, Mille et Une Nuit, 2005.

Azam Genièvre, 1998-1999, Économie Solidaire quel défi ?, in Économie et humanisme, décembre 1998 - janvier 1999, n°347.

Azam Genièvre, 2001, La mondialisation et l'Économie Solidaire, in Mondialisation et modernisation des entreprises - Enjeux et trajectoires, 2001, sous la direction de M.Y. Ferfera, M. Benguerna, M.A. Isli, Casbah Éditions, CREAD, Alger.

Azam Genièvre, 2002, Économie sociale-économie solidaire : continuité ou rupture ?, in Économie plurielle, Économie solidaire : l'emploi en question, décembre 2001-janvier 2002, Revue Nemesis, n°3, Presses Universitaires de Perpignan

Azam Genièvre, 2003, in Revue du M.A.U.S.S., deux articles dans le N° spécial « L'alter-économie » de mai : Pour une pensée de la limite. L'exemple de la privatisation du vivant Économie Sociale, Tiers Secteur, Économie Solidaire : quelles frontières ?

Azam Genièvre, 2007, Construire un monde écologique et solidaire (avec Jean-Marie Harribey et Dominique Plihon), in Économie politique, n°34, 2007/2

Nombreux articles de la chronique À contre-courant dans Politis

Bayada, Boubault, Bisot, Gagnaire, Conflit, Mettre hors jeu la violence, Chronique sociale,

Beaud Michel, Le basculement du monde, La Découverte, 1997

Bergeron, Richard, L'anti-développement, Paris, L'Harmattan, 1992

Bernard, Michel, Cheynet Vincent, Clémentin Bruno, (sous la direction de). Objectif décroissance. Vers une société harmonieuse, Lyon, Parangon/ Silence/ Ecosociété, 2003

Bertrand, Agnès, Kalafatides Laurence, OMC, le pouvoir invisible, Fayard, 2002

Besset, Jean-Paul, Comment ne plus être progressiste sans devenir

réactionnaire, Paris, Fayard, 2005

Besson-Girard, Jean-Claude, Decrescendo cantabile - Petit manuel pour une décroissance harmonique, Lyon, Parangon, 2005

Bounevault, Stéphane, Développement insoutenable, pour une conscience écologique et sociale, préface de Marie-Dominique Perrot, coll. Turbulences, ed. du Croquant, 2004

Bourdeau, Vincent, Jarrige François, Vincent Julien, Les luddites : Bris de machine, économie politique et histoire, Éditions Inculte, 2006.

Bové, José, Dufour François, Le monde n'est pas une marchandise, Paris, La découverte, 2000

Brown Lester R. Le plan B, pour un pacte écologique mondial Calman-Lévy 2007

Brune, François, Les Médias pensent comme moi !. Fragments du discours anonyme, Paris, L'Harmattan, coll. L'homme et la société, 1993

Médiatiquement correct, Paris, Paris-Méditerranée, 1998

Sous le soleil de big brother, Précis sur "1984" à l'usage des années 2000, L'Harmattan, Paris, 2000

L'idéologie aujourd'hui, Paris, Parangon, 2004

Brunel, Sylvie, Le développement durable. Que sais-je ? 2004

Brunel, Sylvie, Développement durable : le lobbying des ONG, Festival International de Géographie, le pouvoir des réseaux. Les grands dossiers N° 1, Sciences Humaines, décembre 2005

Burch, Mark, La voie de la simplicité volontaire, Montréal (Québec), Ecosociété, 2003

Caron François, L'irrésistible déclin des sociétés industrielles, Perrin

Castoriadis, Cornelius,

- Les carrefours du labyrinthe, 1, Cornelius Castoriadis, Points -

Essais, 1978, 413 p., 9 €

- Domaines de l'homme, Les carrefours du labyrinthe, 2,

Cornelius, Castoriadis, Points - Essais, 1986, 570 p.,

- Le monde morcelé, Les carrefours du labyrinthe, 3,

Cornelius, Castoriadis, Points - Essais, 1990, 348 p.,

- Une société à la dérive, entretiens et débats 1974-1997,

Cornelius, Castoriadis, Seuil, 2005, 307 p.,

- Post-scriptum sur l'insignifiance, entretiens avec Daniel

Mermet, suivi de Dialogue, Cornelius Castoriadis, L'aube poche,

2004, 148 p.,

Cérézuelle, Daniel, Écologie et liberté. Bernard Charbonneau, pré-

curseur de l'écologie politique, Parangon, Lyon, 2006.

Charbonneau, Bernard,

- Le système et le chaos, Paris Economica, 1990 (1973)

- Sauver nos régions. écologie et sociétés locales, Paris,

Sang de la terre, 1991

- Comment ne pas penser, B. Charbonneau, Opales, 2004, 127 p.

- Le Jardin de Babylone, B. Charbonneau, Editions de

l'Encyclopédie des nuisances, 2002, 259 p.,

- Prométhée réenchaîné, B. Charbonneau, La Table ronde,

2001, 348 p.

- Écologie et liberté, Bernard Charbonneau précurseur

de l'écologie politique, Daniel Cérézuelle, Parangon, 2006, 200 p.

Chartier, Anne-Marie, Essai critique sur le concept

de développement. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble,

1996

« Centres sociaux et développement durable : quels liens ? quels

enjeux ? L'état de la question perçue par les acteurs et inscrite dans

leurs projets » Fédération des centres sociaux du Rhône,

Communauté urbaine de Lyon, Rapport final, 2007.

Chesneaux, Jean,

De la modernité. Paris, La Découverte-Maspero, 1983

Modernité-monde. Paris, La Découverte, 1989

- Chossudovsky, Michel**, Mondialisation de la pauvreté, Montréal (Québec), Ecosociété, 1998
- Cicollella** Le défi des épidémies modernes, comment sauver la Sécurité en changeant le système de santé, édition La Découverte, 2007,
- Cicollella** Alertes santé - experts et citoyens face aux intérêts privés, avec Dorothee Benoit-Browaews, édition Fayard, 2005,
- Clastres, Pierre**, La Société contre l'État, Paris, Minuit, 1974 (réédition 1991)
- Recherches d'anthropologie politique, Paris, Seuil, 1980
- Cayley, David, Illich Ivan**, La corruption du meilleur engendre le pire, le testament d'Ivan Illich, Paris, Actes Sud, 2007
- Collectif** (La Ligne d'horizon), Défaire le développement, refaire le monde. Actes du colloque à l'UNESCO, Lyon, Parangon/ Most/ La ligne d'Horizon, 2002
- Collectif**, Halte à la croissance ?, Paris, Fayard, coll. Ecologie, 1972
- Collectif**, Manifeste du réseau pour l'Après-développement, Gaillac, Rocado, 2003
- Collectif**, Les éconoclastes, petit bréviaire des idées reçues en économie, Paris, La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2004, 272 p.
- Confédération Paysanne**, Qu'est-ce que la confédération paysanne, Ed. l'archipel,
- Cyrulnick B. , MORIN Edgar**, Dialogue sur la nature humaine, Editions de l'aube. 2004
- La démocratie contre elle-même Gallimard 2002
- Cyrulnick, Boris**, Les nourritures affectives, Odile Jacob, 1993
- Cyrulnick, Boris**, Parler d'amour au bord du gouffre, Odile Jacob, 2004.
- Cyrulnick, Boris**, Sous le signe du lien, Hachette littérature, 1997
- Dardenne, Martine, Trussart Georges**, (sous la direction de) Penser et agir avec Illich, Balises pour l'après-développement, Éditions Couleur livres, 2005.
- Denissel, Villalba**, Le réseau des centres sociaux du pas de calais et le développement durable. Étude pour le fédération du Nord 2005.
- Dobbin, Murray**, La grande fumisterie, Montréal (Québec), Écosociété, 2002
- Desbrosses, Philippe**, Nous redeviendrons paysans, Éditions du Rocher, 1993.
- Desbrosses, Philippe**, L'intelligence verte, Éd. du Rocher, 1997.
- Diamond, Jared**, Effondrement, comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie, Gallimard 2006
- Duboin, Marie Louise** Mais où va l'argent?
- Duboin, M.L.** Les affranchis de l'an 2000, Édition Ghislaine Lanctot Voici La Clef 09/1999
- Dumont, Louis**, Homo hierarchicus. Paris, Gallimard, 1967
- Homo aequalis, Paris, Gallimard, 1976
- Dumont René**, Cette guerre nous déshonore, René Dumont, Seuil, 1992, 194 p.
- Démocratie pour l'Afrique, René Dumont, Seuil, 1993, 344 p.,
 - Famines le retour désordre libéral et démographie non contrôlée, René Dumont, Politis Arléa, 1997, 60 p.
 - Misère et chômage libéralisme ou démocratie, René Dumont, Seuil, 1994, 177 p.
 - Ouvrez les yeux ! le XXIe siècle est mal parti, René Dumont, Politis Arléa, 1995, 60 p.
 - Un monde intolérable le libéralisme en question, René Dumont, Seuil, 1991, 282 p.
 - Un agronome dans son siècle, actualité de René Dumont, dir. Marc Dufumier, Karthala-Inapg, 2002, 320 p.
 - Démocratie pour l'Afrique, René Dumont, Seuil, 1993, 344 p.
 - Cette guerre nous déshonore, René Dumont, Seuil, 1992, 194 p.
- Dupuy, Jean-Pierre**, Pour un catastrophisme éclairé. Paris, Seuil, 2002
- Dupuy, Jean-Pierre, Robert Jean**, La trahison de l'opulence, Paris, PUF, 1976
- Ellul, Jacques**, La technique ou l'enjeu du siècle. Paris, Armand Collin, 1954, réédition Economica, coll. Classiques des sciences sociales, 1999.
- Le système technicien . Paris, Calman-Lévy, 1977, réédition Le Cherche Midi, coll. Documents, préface de Jean-Luc Porquet, 2004.
- Le bluff technologique. Paris, Hachette, 1988, réédition Hachette, coll. Pluriel Référence, préface de Jean-Luc Porquet, 2004.
- Farrachi, Armand**, Les poules préfèrent les cages
- Quand la science et l'industrie nous font croire n'importe quoi. Ce livre traite surtout de la place de la science. Albin Michel.
- Farrachi, Armand**, Les ennemis de la Terre, réponses sur la violence faite à la nature et à la liberté. Exils, 1999
- Flipo, Fabrice**, justice, nature et liberté. Les enjeux de la crise écologique, Lyon, Parangon, 2007
- Hulot, Nicolas**, Pour un pacte écologique, Poche 2007
- Gélinas, Jacques**, La globalisation du monde. Laisser faire ou faire ? Montréal (Québec), Ecosociété, 2003
- Et si le tiers monde s'autofinancier ? De l'endettement à l'épargne. Montréal (Québec), Écosociété, 1998
- George, Susan**, Le rapport Lugano, Paris, Fayard, 2000
- Un autre monde est possible si... Paris, Fayard, 2004
- George, Susan, Sabelli Fabrizio**, Crédits sans frontières. La religion séculière de la Banque Mondiale, Paris, La découverte, 1995
- Georgescu-Roegen, Nicholas**, La décroissance. Entropie, écologie, économie, Paris, Sang de la terre, 1995
- Goldsmith, Edouard**, Le Défi du XXIe siècle, Éd du Rocher, 1994
- Le tao de l'écologie. Une vision écologique du monde, (réédition du précédent), Ed du Rocher, 2002
- Goldsmith, Edouard, Mander Jerry**, Le Procès de la mondialisation, Fayard, 2001
- Gontcharoff Georges**, 2001, L'odyssée municipale, tome 8, La reprise en main de la politique par les citoyens ou la démocratie participative,
- Gorelick, Steven**, Les gros raflent la mise, Paris - Montréal (Québec), co-édition Silence / Ecosociété, 2002
- GORZ, André**
- Lettre à D, histoire d'un amour, A. Gorz, Galilée, 2006, 74 p.
 - Capitalisme, socialisme, écologie, désorientations orientations, A. Gorz, Galilée, 1991, 232 p.
 - Écologie et liberté, Michel Bosquet (A. Gorz), Galilée, 1977, 114 p.
 - Écologie et politique, Michel Bosquet (A. Gorz), Points, 1977, 245 p.
 - Le traître suivi de le vieillissement, A. Gorz, Folio essais, 2005, 411 p.
 - Métamorphoses du travail : Critique de la raison économique, A. Gorz, Folio essai, 2004, 438 p.
 - Misères du présent, richesse du possible, A. Gorz, Galilée, 1999, 228 p.
 - L'immatériel, connaissance, valeur et capital, Galilée, 2003, 150 p.
- Granstedt, Ingmar**, L'impasse industrielle, Paris, Seuil, 1980



- Petit manifeste pour sortir de la folle concurrence, Paris, La Ligne d'Horizon ed., 2006
- Granstedt, Ingmar**, Du chômage à l'autonomie conviviale, Lyon, À plus d'un titre, 2007
- Gras, Alain**, Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique, Paris, Fayard, 2003
- Guattari, Félix**, Les trois écologies, Galilée, 1999, 73 p
- Guibert, Bernard, Latouche Serge** (sous la direction de), 2006 Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance, Paris, Parangon,
- Guillebaud, Jean-Claude**,
 - Le goût de l'avenir Seuil septembre 2003
 - Principes d'humanité Seuil septembre 2001
 - La refondation du monde septembre 1999
- Illich, Ivan**,
 - Libérer l'avenir, Paris, Seuil, 1969
 - Une Société sans école, Paris, Seuil, 1971
 - La Convivialité, Paris, Seuil, 1973
 - Énergie et équité, Paris, Seuil, 1973
 - Némésis médicale, Paris, Seuil, 1975
 - Le Chômage créateur, Paris, Seuil, 1977
 - Le Travail fantôme, Paris, Seuil, 1981
 - Le Genre vernaculaire, Paris, Seuil, 1983
 - H2O. Les eaux de l'oubli, Paris, Lieu commun, 1988
 - ABC : l'alphabétisation de l'esprit populaire, Paris, La Découverte, 1990
 - Du Lisible au visible : la naissance du texte, Paris, Cerf, 1991
 - Dans le Miroir du passé, Paris, Descartes et Cie, 1994
 - La perte des sens, inédit, Paris, Fayard, 2004
 - Œuvres complètes, volume 1, Paris, Fayard, 2004 (contient les ouvrages suivants : Libérer l'avenir ; Une société sans école ; Énergie et équité ; La convivialité ; Némésis médicale)
 - Œuvres complètes, volume 2, Paris, Fayard, 2005 (contient les ouvrages suivants : Le chômage créateur, Le travail fantôme, Le Genre vernaculaire, H2O, Du lisible au visible et Dans le miroir du passé)
- Jacquard, Albert**, La légende de demain, Champs Flammarion
 Les lois de l'économie supposent un temps et un espace infini, négligeant les interférences et l'urgence comme le long terme.
- Jacquard, Albert**, J'accuse l'économie triomphante, Calmann-Lévy
 À partir d'exemples précis et vivants (l'emploi, le logement, l'agriculture, l'environnement...) il dénonce les impasses dans lesquelles nous nous sommes engagés. Chaque être humain est irremplaçable : nul ne peut être exclu sous prétexte qu'il ne sert à rien.
- Jacquiau Christian**, Les coulisses de la grande distribution - éditions Albin Michel - 8^e édition octobre 2003
 Les coulisses du commerce équitable : Mensonges et vérités sur un petit business qui monte, 2006, Fayard.
- Jonas, Hans**,
 Pour une éthique du futur, Rivages poche 1998
- Julien, Eric**, Le Chemin des 9 mondes, Albin Michel
 Le réveil d'une civilisation amérindienne 2004, Albin Michel
- Kempf, Hervé**,
 Comment les riches détruisent la planète, Paris, Seuil, 2007
- Klein, Naomi**,
 - No Logo; la tyrannie des marques
 - Fences & Windows
 - Mourir pour McDo en Irak : Colonisation américaine, résistance irakienne
 - Journal d'une combattante : Nouvelles du front de la mondialisation (Actes Sud, 2005)
- La stratégie du choc : La montée d'un capitalisme du désastre (Actes Sud, 2008)
- Lasch, Christopher**,
 La culture du Narcissisme, Castelnau Le Lez, Climats, 2000
 Culture de masse ou culture populaire ?, Castelnau Le Lez, Climats, 2001
 La révolte des élites et la trahison de la démocratie, Castelnau Le Lez, Climats, 2003
 Les femmes et la vie ordinaire : amour, mariage et féminisme, Castelnau Le Lez, Climats, 2006
 Le seul et vrai paradis : une histoire de l'idéologie du progrès et de ses critiques, Castelnau Le Lez, Climats, 2004, réédition Flammarion, 2006
- Latouche, Serge**,
 L'Occidentalisation du monde, Paris, La Découverte, 1989
 La Planète des naufragés, Paris, La Découverte, 1991
 La Mégamachine, Paris, La Découverte/ MAUSS, 1995
 Les Dangers du marché planétaire. Paris, Presses de Sciences Po, 1998
 L' Autre Afrique. Paris, Albin Michel, 1998
 La Planète uniforme, Castelnau Le Lez, Climats, 2000
 La Déraison de la raison économique. Paris, Albin Michel, 2001
 Justice sans limite, Fayard, 2003
 Décoloniser l'imaginaire, Lyon, Parangon, 2003
 Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative, Paris, Mille et une nuits, 2004
 L'invention de l'économie, Paris, Albin Michel, 2005 éditeurs
 Le pari de la décroissance, Paris, Fayard, 2006
- Latouche Serge, Nohra Fouad, Zaoual Hassan**,
 Critique de la raison économique. Paris, L'Harmattan, 1999
- Lentin, Jean Pierre**, Les ondes qui tuent, ces ondes qui soignent : téléphone portable, ordinateurs etc, Albin Michel, 2001..
- Lipietz, Alain**, La société en sablier, La Découverte, 1996
 La déchirure sociale s'approfondit. La RTT et le tiers-secteur pour y répondre.
- Louart, Bertrand**, Quelques éléments d'une critique de la société industrielle, Paris, Notes & morceaux choisis, 2003
- Lovelock J. E.** La terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa, Rocher, 1979.
- Lulek, Michel**, Scions travaillaient autrement. Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré, Saint Pierreville, Repas, 2003
- Luneau, Gilles**, Une forteresse agricole, une histoire de la F.N.S.E.A., Paris, Fayard, 2004
- Maris, Bernard**, Anti-Manuel d'Économie, Paris, Bréal, 2003
- Martin, Hervé-René**,
 La mondialisation racontée à ceux qui la subissent, Castelnau-le-lèz, Climats, 1999
 La fabrique du diable, Castelnau-le-lèz, Climats, 2003
- Mauss, Marcel**,
 Œuvres. 1 : Les fonctions sociales du sacré, Paris, Minuit, 1974
 Œuvres. 2 : Représentations collectives et diversités des civilisations, Paris, Minuit, 1974
 Œuvres. 3 : Cohésion sociale et division de la sociologie, Paris, Minuit, 1974
- Méda, Dominique** Le travail, une valeur en voie de disparition ?, Champs
- Méda, Dominique**, Qu'est-ce que la richesse, Champs Flammarion
- Meyer, François**, La surchauffe de la croissance, Paris, Fayard, coll.



Écologie, 1974

Michéa, Jean-Claude, Impasse Adam Smith. Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche, Castelnau-le-lèz, Climats, 2002

Mongeau, Serge, La simplicité volontaire, plus que jamais Montréal (Québec), Écosociété, 2003

Mouterde, Pierre, Quand l'utopie ne désarme pas.

Les pratiques alternatives de la gauche latino-américaine. Montréal (Québec), Écosociété, 2003

Morin Edgar

- La méthode 5, l'humanité de l'humanité, Edgar Morin, Points, 2003, 357p.

- La méthode 6, Éthique, Edgar Morin, Seuil, 2004, 241 p..

- Vers l'abîme ? L'herme 2007

- Une politique de civilisation Arléa 1997

- L'an I de l'ère écologique, et dialogue avec Nicolas Hulot

Tallandier janvier 2007

Muller, Jean Marie, Dictionnaire de la non-violence, Ed. Du relié.

Muller, Jean Marie, Le courage de la non-violence, Ed. du Relié.

Muller, Lydia, La vie et la mort de Gitta Mallasz

N'Dione, Emmanuel,

Dynamique urbaine d'une société en grappe, Dakar, Enda, 1987

Réinventer le présent, Dakar, Enda-Graf Sahel, 1994

L'Économie urbaine en Afrique, Paris, Karthala, 1994

Pauvreté, décentralisation et changement social, Dakar,

Enda-Graf Sahel, 1999

Negri Antonio et Hardt Michael, Multitude, guerre

et démocratie à l'âge de l'empire La découverte 2003

- Empire Exils 2004

Norberg-Hodge, Helena, Quand le développement

crée la pauvreté. L'exemple du Ladakh, Paris, Fayard, 2002

Ots, Michel

Plaire aux vaches, Villelongue d'Aude, Atelier du gué, 1994

Un gout d'air libre, Lyon, ACL, 1996

Ots, Michel, Mesini Béatrice, Buendia Franck, Gilet Bernard,

Feuilles paysannes, Saint Priest La Prugne, Pli Zetwal ed., 2001

Partant, François

La guérilla économique, Paris, Seuil, 1976.

Que la Crise s'aggrave. Paris, Parangon, 2002 (réédition)

La Fin du développement, Paris, Actes Sud, 1997 (réédition)

La Ligne d'horizon. Paris, La Découverte, 2007 (réédition)

Cette crise qui n'en est pas une, Paris, L'Harmattan, 1994

Partant, François, La ligne d'horizon, Paris, La découverte, 2007 (réédition en poche)

Passet René, L'économique et le vivant, Payot 1979

Pérez-Vitoria, Silvia, Les paysans sont de retour, Paris, Actes Sud, 2005

Polanyi, Karl, La Grande Transformation, Paris, Gallimard, 1983

Poncelet, Marc, Une utopie post-tiermondiste, Paris, L'Harmattan, 1994

Rabhi, Pierre,

Du Sahara aux Cévennes ou la reconquête du songe, Lavilledieu, éd. de Candide, 1984, rééd. Albin Michel, Paris, 1995

Le Gardien du Feu (roman), Lavilledieu, éd. de Candide, 1986, rééd. Paris, Albin Michel (épuisé)

L'Offrande au crépuscule, Lavilledieu, éd. de Candide, 1989, rééd. Paris, L'Harmattan, 2001

Le Recours à la terre (recueil d'articles), Lyon, éd. Terre du Ciel, 1995, nouvelle éd. augm. 1999

Parole de Terre (récit didactique), (préface de Yehudi Menuhin), Paris, éd. Albin Michel, 1996

(sous la direction de), Manifeste pour des Oasis en tous lieux, 1997

Rahnema, Majid, Quand la misère chasse la pauvreté, Paris, Fayard/ Actes Sud, 2003 (réédité en poche)

Rahnema Majid, Bawtree Victoria, (sous la direction de). The Post-development Reader. Londres, Zed Books, 1997 (Traduction française mise à jour à paraître chez Parangon peut-être en 2007)

Ravignan (François de)

L'Intendance ne suivra pas, Paris, La Découverte, 1988

La Faim, pourquoi ?, Paris, Syros, 1993. Réédition revue

et corrigée La Découverte, 2003.

L' Avenir d'un désert : au pays sud-audois, Villelongue d'Aude,

Atelier du gué, 1996 (réédition 2003).

Razon, Jean Patrick,

Indiens des Amériques, Édité par Survival - Paru en 1992.

Ridoux, Nicolas, La décroissance pour tous, Lyon, Parangon, 2006

Rist, Gilbert, Sabelli Fabrizio, Il était une fois

le développement. Lausanne, Éditions d'en bas, 1986

Rist, Gilbert, Rahnema Majid, Esteva Gustavo, Le Nord perdu.

Repères pour l'après-développement. Lausanne,

Éditions d'en bas, 1992

Rist, Gilbert, Perrot Marie-Dominique, La Culture,

otage du développement. Paris, L'Harmattan, 1994

Rist, Gilbert, Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de Sciences Po, 1996

Rivasi Michèle et Crie Hélène, Ce nucléaire qu'on nous cache, Albin Michel, 1998.

Robert, Anne-Cécile, L'Afrique au secours de l'Occident, Paris, éd. de l'Atelier, 2004

Robin, Jacques, Changer d'ère, Seuil, 1989

Romanens Marie. Le divan et le prie-Dieu - 282 pages

(18 février 2000) - Éditions Desclée de Brouwer

L'inconscient dans l'actualité - 144 pages (15 mars 2001) - Desclée de Brouwer

Maltraitance au travail : Les effets pervers du harcèlement - 320 pages (12 mars 2003) - Desclée de Brouwer

Roy, Arundhati, L'écrivain militant, Paris, Folio Gallimard, 2003

Rojzman Charles, La peur, la haine et la démocratie

(réédition en poche Desclée de Brouwer août 1999),

- Freud, un humanisme de l'avenir (Desclée De Brouwer 1998)

- Comment ne pas devenir électeur du Front national

(avec Véronique Le Goaziou Desclée de Brouwer 1998),

- Savoir vivre ensemble, agir autrement face à la violence et au racisme (avec Sophie Pillods), Syros 1998, réédité en poche La Découverte, 2001,

- Les banlieues, avec Véronique Le Goaziou (collection Idées Reçues au Cavalier bleu, 2001),

- La violence politique, Erès (en collaboration)

Rosenvallon Pierre : L'âge de l'autogestion, Le Seuil, coll. Points politique, 1976, 246 p.

- La Nouvelle Question sociale, Points, Essais, 1995

- Le Nouvel Âge des inégalités, (Avec Jean-Paul Fitoussi), Le Seuil, 1996

- Le Peuple introuvable : Histoire de la représentation démocratique en France, Folio Histoire, 1998

- La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté

du peuple en France, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 2000, Folio Histoire

- Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France, Folio Histoire, 2001

- Pour une histoire conceptuelle du politique, Le Seuil, 2003

- Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours, Le Seuil, 2004
- La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance, Seuil, 2006.
- Sachs, Wolfgang** (sous la direction de), The Development Dictionary. Londres, zed Books, 1992
(Traduction française mise à jour à paraître chez Parangon peut-être en 2007 sous le titre Dictionnaire des mots toxiques)
- Sachs, Wolfgang, Esteva Gustavo**, Des Ruines du développement, Montréal, Écosociété, 1996. Réédition Paris, Le serpent à plumes, 2003.
- Sahlins, Marshall**, Age de pierre, âge d'abondance, Paris, Gallimard, 1976 (réédité)
- Sencébé, Yannick**, L'institution conflictuelle des espaces ruraux en territoires : l'exemple du Diois. 2000, avec Sylvestre JP - Communication au 24^e colloque de l'ARF : Territoires prescrits, territoires vécus : inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux, Toulouse : 2000/10/25-27.
- Serres, Michel**, Hominescence le Pommier 2001.
- Shiva, Vandana**,
- Le terrorisme alimentaire, Paris, Fayard, 2001
- La guerre de l'eau, Lyon, Parangon, 2003
- Saladin J.L.** Activité physique et santé. Diaporama de S.Ermo et J.L.Saladin, Université de Médecine du Havre (2004/2005).
- Singleton, Michael**,
Amateurs de chien à Dakar. Louvain-la-Neuve/Paris, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 1998
Critique de l'ethnocentrisme, Lyon, Parangon, 2004
- Stiglitz Joseph E.**
- Quand le capitalisme perd la tête Fayard 2003
Temple, Dominique, Chabal Mireille, La Réciprocité et la naissance des valeurs humaines, Paris, L'Harmattan, 1995
- Terrasson, François**,
La peur de la nature, Paris, Sang de la terre, 1988
La civilisation anti-nature, Monaco, Ed du Rocher, 1994
En finir avec la nature, Monaco, Ed du Rocher, 2002
- Touraine Louis**
Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui, Fayard 2005.
- Thuillier, Pierre**,
La grande implosion. 1999-2002, Fayard, 1997.
(réédité en poche)
La revanche des sorcières. L'irrationnel et la pensée scientifique, Paris, Belin, 1997
- Troude-Chastenot, Patrick**,
Jacques Ellul, penseur sans frontières, Le Bouscat, L'esprit du temps, 2005 (diffusion PUF)
- Vachon, Robert**, (sous la direction de). Alternatives au développement. Approches interculturelles à la bonne vie et à la coopération internationale, Institut interculturel de Montréal, éditions du Fleuve, collection alternatives, 1988/90 diffuseur en France : Editions Frison-Roche, 18 rue Dauphine, 75006 Paris, tel 01 40 46 94 91
- Verdiani, Antonella** DEA en Sciences de l'éducation
Approches plurielles de l'éducation, Université de Paris VIII, Mémoire de DEA : De la violence à la non-violence : l'expérience des médiateurs dans les bus de la RATP en région parisienne
- Via Campesina**, une alternative paysanne à la mondialisation, Cetim, 2002
- Virilo, Paul**, Ce qui arrive, naissance de la philofolie, Galilée 2002
- Cybermonde, la politique du pire, Textuel 2001
- Vitalités N°25** Les centres sociaux passent au vert.
Lettre d'information trimestrielle fédération du Rhône, Décembre 2005.
- Viveret, Patrick**, Pourquoi ça ne va pas plus mal, Fayard, 2005. (excusé)
- Viveret, Patrick**, Sortir de l'économisme, une alternative au capitalisme néo-libéral, Éditions de l'Atelier, 2003.
- Delmas-Marty Mireille, Morin Edgar, Passet René, Petrella Riccardo, Viveret Patrick** Pour un imaginaire politique Fayard 2006
- Weil, Simone**, Note sur la suppression générale des partis politiques, Climats, Montpellier, avril 2006. Avec Deux textes d'André Breton et Alain
- Vercauteren, David**
Micro-politiques des groupes HB Editions Politique(s) 13 Broché, 240p
- Wackernagel, Mathis, Rees William**, Notre empreinte écologique. Comment réduire les conséquences de l'activité humaine sur la terre. Montréal (Québec), Écosociété, 2000
- Wallerstein, Immanuel**,
L'après-libéralisme, essai sur un système-monde à réinventer Aube 1999
Impenser la science sociale, pour sortir du XIX^e siècle Puf 1991
- Whitaker, Céline**, Changer le monde
Nouveau mode d'emploi
Chico Whitaker, Celina Whitaker (Traducteur), Julien Foirier (Traducteur), Patrick Viveret (Préfacer) Broché 2006, Éditions De L'Atelier
- Wieviorka, Michel**, (sous la direction de)
Un autre monde, contestations, dérives et surprises dans l'antimondialisation, Balland 2003
- Zaoual, Hassan**, Territoires et dynamiques économiques. Paris, L'Harmattan, 1998
- Zarifian, Philippe**, L'échelle du monde, globalisation, altermondisme, mondialité La Dispute 2004
- Zin, Jean**, L'écologie politique et le XXI^e siècle Transversales nouvelle série N°1 2002
- L'écologie politique à l'ère de l'information Ère 2006
- L'écologie-politique, avenir de la gauche ; 2007

Annexes

Programme d'appui,
Union Rhône Alpes des Centres Sociaux.
2007, Centre Social des Ors (26).

Monographie : un collectif d'habitants pour défendre les « Commerces de proximité »

« Il faut qu'on soit le poil à gratter ! »
(Jean, un habitant du collectif).

L'Union Rhône Alpes des Centres Sociaux propose chaque année un appui méthodologique aux Centres sociaux qui accompagnent des initiatives citoyennes sur leur territoire. Voici la monographie du morceau d'une aventure soutenue au Centre social des Ors à Romans.

Le contexte

Le quartier des Ors, proche banlieue de Romans est en grande mutation. De nombreux logements individuels s'étalant sur des kilomètres, y sont actuellement construits. Dans cette logique, le « cœur » du quartier n'existe plus, et la grande surface nouvellement implantée concurrence les commerces de proximité qui ferment les uns après les autres.

Contre la transformation de ce quartier en « cité dortoir », sans autres lieux de vie et de rencontres que le supermarché, les habitants se mobilisent, en cherchant notamment à construire des actions collectives de développement social. Ces habitants, soutenus par la maison de quartier, se sont constitués en collectif. Depuis 5 ans, ils mettent en œuvre des projets, concertés avec la municipalité, tels qu'un cheminement piétonnier et cyclable qui traverse le quartier, ou se mobilisent pour protester contre l'implantation d'une antenne relais par exemple... Ils souhaitent notamment avoir un droit de regard et un réel pouvoir de décision dans l'élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme), pour que celui-ci tienne compte au mieux des préoccupations des habitants. Le collectif fonctionne en différentes commissions.

En 2005, il met en place un marché, moyen à la fois de ravitailler les personnes qui ne peuvent se rendre au supermarché, de consommer autrement en privilégiant la production locale, et moyen de (re)créer des liens entre les habitants ...

En 2006, la dernière boulangerie du quartier (« les maîtres du pain ») annonce sa fermeture. Un des habitants du collectif réagit en mettant en place une pétition. 60 personnes signent pour que ne meure pas le petit commerce...

La demande au centre social

Dans les jours qui ont suivi, cet habitant est venu trouver le collectif et l'animatrice de la maison de quartier qui l'accompagne, portant sa préoccupation et ses signatures, pour parler de cette fermeture.

Le groupe, sensible et partant pour y réfléchir, décide alors de créer une nouvelle commission pour ce travail. Le collectif est en étroite relation avec le centre social qui l'accompagne dans ses projets. Cette fois, il veut travailler sur la question **du maintien et du développement des commerces de proximité pour le maintien et le développement d'une vie de quartier.**

2 demandes conjointes au centre social sont formulées par le groupe:

- **Comment élaborer un projet réaliste et réalisable ?** : la force de ce groupe est d'avoir une vision prospective du territoire et de son développement (vision à long terme). Si cette aptitude est un plus pour éviter l'immédiateté, l'urgence et la déception et pour anticiper, il n'en reste pas moins difficile pour le groupe du coup, de déterminer les étapes pour y arriver, et de « ménager des petites marches » qui permettent d'avancer dans la complexité.

- **Comment mobiliser d'autres habitants ?** Le collectif a en effet besoin aujourd'hui de s'étoffer pour faire le poids face à ces questions de taille.

La démarche d'accompagnement des habitants

Conjointement, nous avons donc accompagné le groupe dans sa réflexion sur le projet des commerces de proximité et en même temps (urgence de la fermeture de la boulangerie et opportunité de mobiliser les pétitionnaires) sur les conditions de la mobilisation à mettre en œuvre. Il a donc été proposé à tous les signataires de se réunir quelques jours plus tard pour se mobiliser contre la fermeture des commerces.

Cette réunion programmée fut le « prétexte » pour travailler les 2 demandes initiales.

1) Préparer les façons de mobiliser..

Ce groupe, qui fonctionne ensemble depuis de nombreux projets a du mal à susciter de nouvelles envies d'agir chez leurs concitoyens. Pourquoi ?

Les étapes

Nous avons préparé avec le collectif la rencontre en faisant l'exercice du « scénario catastrophe » pour analyser et comprendre ce qui pouvait manquer à ce groupe... Nous sommes partis de la situation suivante :

Imaginons que suite à la pétition, une réunion est organisée pour que les 60 signataires puissent se mobiliser. A la fin de cette rencontre, le groupe demande aux habitants qui d'entre eux souhaitent se joindre à lui. Silence... Personne... pourquoi ?

Nous avons ainsi listé une vingtaine de raisons qui expliquent, en partie, pourquoi les personnes à priori ne se mobilisent pas. Voici quelques exemples retenus par le groupe :

les gens ne sont pas conscients des enjeux

- les habitants ne se mobilisent pas car le projet du collectif n'est pas visible et partagé
- les habitants ne se mobilisent pas car ils ne croient pas en l'action du collectif
- les habitants ne se mobilisent pas parce qu'ils n'ont pas le temps
- les habitants ne se mobilisent pas s'ils ne sont pas accueillis et si le groupe accueillant n'est pas convivial
- les habitants ne se mobilisent pas si les réunions sont ennuyeuses et inefficaces...

Pour solliciter la mobilisation, par cet exercice, le groupe a alors ressenti la nécessité d'être vigilant à :

- retravailler son projet pour plus de cohérence et plus de lisibilité
- conscientiser les habitants sur les futurs possibles
- rendre visibles les actions réussies du collectif et mettre en œuvre des « actes significatifs » (= > Partager ses valeurs, communiquer sur son projet)
- préparer l'animation des réunions pour les habitants pour plus d'efficacité et de convivialité. (Accueillir et Animer).

Nous avons là 4 pistes de travail préalables à la rencontre avec les pétitionnaires...

Fort de ces pré requis, le groupe réécrit son projet dans un souci de présentation et de compréhension pour les nouveaux venus. Partager ses objectifs, ses valeurs permet en effet de créer une adhésion, **de faire en sorte que le projet en commun devienne le « projet commun »**.

Ensuite, nous avons préparé la première réunion avec les signataires de la pétition avec pour objectif principal : les mobiliser :

- par une prise de conscience (projection dans le futur)
- par la créativité
- par la solidarité
- par l'accueil et la force du groupe

2) Mobiliser concrètement

Le collectif envoie une invitation nominative à chacune des 60 personnes. Le soir de la réunion, 35 personnes sont présentes. La rencontre démarre avec la présentation du collectif, son but, les actions qu'il a mises en place, l'objet de la réunion et ses horaires. Suit un temps d'inclusion, nécessaire à la participation active des habitants à la rencontre, sous la forme « tour de table », à partir de questions précises. Chaque personne se présente et peut s'exprimer sur :

- qu'est ce que j'aimais bien ?
- qu'est ce qui me manque depuis la fermeture ?
- qu'est ce que cette fermeture indique ?
- comment sera le quartier dans 5 ans ?
- qu'est ce qu'il faudra faire changer ça ?

La vision prospective

Le collectif propose ensuite au groupe de réfléchir, à partir de quelques informations en sa possession, au devenir du quartier dans les 5 prochaines années, et des répercussions sur la qualité du « vivre ensemble ». A l'unanimité, les habitants imaginent l'isolement des personnes âgées, des personnes seules ou n'ayant pas de véhicule, condamnent la municipalité de faire disparaître, en faisant du tort aux commerces de proximité, l'âme du quartier.

Le collectif propose de réfléchir à quelques alternatives, ou actions à mettre en place collectivement pour contrecarrer les effets d'une extension des lotissements.

L'idée revenant à ce moment là fréquemment fut celle de permettre le développement de nouveaux commerces, plus attractifs, dynamiques, répondant aux besoins de la population...

3) Élaborer un projet

À ce moment là de l'aventure, une partie des 30 personnes a eu envie de poursuivre la réflexion, s'est sentie investie à la fois dans la problématique du territoire, mais aussi dans sa solution grâce à la dynamique du groupe qui s'ébauchait alors. Le moment

était propice à la réflexion autour d'un projet commun.

a) vérifier la pertinence et la faisabilité du projet...

Le principe de réalité :

Le groupe décide de soumettre son idée de création de nouveaux commerces au boulanger. Cet homme, très militant par ailleurs, vient au rendez-vous organisé par les habitants quelques jours après. Ce jour là, 20 personnes sont encore présentes.

Lors de cette seconde réunion, le groupe rencontre le boulanger pour exposer son idée et avoir son avis. Le principe de réalité rencontre alors rapidement l'utopie ; le boulanger explique en effet clairement les difficultés qu'il y a aujourd'hui à être commerçant de quartier...

- les petits commerçants ne peuvent pas faire le poids face aux grandes surfaces,
- le prix des loyers est trop élevé et rebutent bon nombre de jeunes commerçants,
- il y a un réel manque de clients,
- un commerce de proximité travaille avec les clients habitant dans les 500 mètres environnants seulement ,
- sur cette superficie, il faut pouvoir compter sur la présence de 85% de la population d'un quartier. Et pour qu'un commerce vive, cela doit pouvoir représenter par jour en moyenne 750 clients ; aujourd'hui, les commerçants comptent 300 clients par jour...
- donc, « Avoir une bonne tête et des produits de qualité ne suffit pas ! » affirme le boulanger des « maîtres du pain ».

Les propos du boulanger ont dépité l'ensemble des habitants présents. Mais celui-ci nuance son discours en indiquant que le commerce de proximité ne peut plus se penser de manière traditionnelle, mais doit se renouveler. Il est donc nécessaire de trouver aujourd'hui un concept différent, de proposer des animations originales ...et avant tout de **penser le commerce de proximité comme un lieu de lien social, de convivialité**. Le groupe est invité à réfléchir à un autre concept « commercial » attractif et de fédérateur.

Cette étape pour le projet des habitants, a été fondamentale; entendre « un expert » à permis aux personnes de ne pas se lancer dans un projet irréaliste et décevant à terme. Il n'est pas rare de rencontrer des groupes qui, voulant faire « le bien », ne voient pas les réalités...et voient leur projet échouer faute de l'avoir suffisamment préparé et étudié... Ce qui est bien pour certains ou d'après certains ne l'est peut être pas en réalité...

Suite à cette rencontre, le groupe décide de vérifier les hypothèses du boulanger en faisant une étude de marché. Pour

cela, il demande les jours suivants la contribution d'un professeur de commerce et de ses étudiants. Ils diagnostiquent la viabilité des commerces de proximité sur le quartier, et enquêtent tous les habitants pour déterminer leurs besoins. La conclusion est sans appel et valide les observations du boulanger...

Sans se démonter, le groupe décide de suivre les conseils de l'artisan et de trouver d'autres formes de commerces...

« Nous avons dit non »

b) le projet et sa mise en œuvre :

Un plus petit projet va donc naître d'un projet démesuré, qui aura sans doute plus de chance d'aboutir.

Ce petit projet plus réaliste peut maintenant s'écrire, sans perdre de vue l'objectif de départ ni l'anticipation des futurs besoins du quartier. ...

En cherchant de nouvelles formes de commerces, le groupe décide alors de se recentrer sur **le marché**, mis en place par lui quelques années auparavant et qui a du mal à exister pour les raisons, en partie, évoquées ci-dessus (la ville avait fait faire une enquête par un organisme privé, qui concluait sur sa non-viabilité). Malgré les difficultés, le marché survit. Les forains se sont même engagés à rester fidèles au projet pendant encore un an. Le groupe sent qu'il faut essayer quelque chose...

Le groupe décide alors de faire un diagnostic approfondi du marché, pour repérer ses points forts à valoriser et ses points faibles à améliorer.

Le marché est situé dans une petite rue, pas très passante, devant le centre social. C'est un marché qui a lieu tous les mercredis soirs. Il y a 3 forains. La moyenne de fréquentation est de 30 habitants par soirs. Ce marché existe depuis 2 ans.

Nous avons cherché avec les habitants et les forains « pourquoi ça ne marche pas mieux » :

Nous avons alors étudié **les freins**...

Le manque de fréquentation s'explique en partie par :

- le climat
- le pouvoir d'achat en baisse
- les habitudes de consommation alimentaire
- l'emplacement peu visible
- le manque de forains

...et **les leviers** à mettre en œuvre pour augmenter la fréquentation :

- plus de convivialité
- plus d'animations
- des informations/animations sur des thématiques par exemple (alimentation, recettes...)
- plus de forains

En faisant ce travail, le groupe s'est rendu compte qu'il pouvait agir sur certains obstacles et a pu lister des priorités et s'organiser en conséquence...

Le groupe a notamment réfléchi à comment communiquer mieux, et rendre par exemple le marché plus visible. Une « délégation » est alors allée en mairie demander une place plus avantageuse pour le marché et l'a obtenue.

Il a enfin décidé d'organiser l'animation du marché. Sur ce point, le groupe s'est senti rapidement à court d'idées. Pour stimuler la créativité, nous avons utilisé le jeu de l'enveloppe, dont le principe est de chercher, par 2, et par l'émulation du groupe et sa convivialité, toutes les idées et trouvailles possibles sur un sujet...

À partir des idées émises et retenues, le groupe a préparé un **marché spécial** : pour cela, il s'est mis à la recherche de nouveaux forains, de groupes de musique et de théâtre, a mis à disposition des jeux pour les enfants, a négocié avec la mairie pour obtenir l'éclairage de l'emplacement ainsi que le déplacement des véhicules de la voirie, stationnés devant le marché, a organisé un grand goûter et a amélioré la signalétique...

Aujourd'hui Réajustement de la démarche

Ce premier marché « amélioré » a eu lieu au mois de Juin, et il a connu, à cette occasion, une augmentation de sa fréquentation. Cette expérience est encourageante, et peut porter ses fruits, sur le long terme sans doute. Car les résultats sont parfois longs à obtenir, surtout lorsqu'il s'agit de se faire connaître d'un public peu captif...

Une des plus grande difficulté dans les initiatives citoyennes de ce type, où il s'agit de créer, développer et pérenniser le bien commun, c'est justement d'avoir la patience nécessaire (pour le groupe et les professionnels qui accompagnent) à l'installation des actions dans le temps et dans l'habitude des habitants... Comment maintenir alors la dynamique du groupe lorsque l'on sait que les effets et les bénéfices de l'initiative de départ arriveront beaucoup plus tard ?

.....

L'autre difficulté est la lourdeur du projet, c'est à dire son aspect fastidieux et contraignant. Comment en effet accompagner le groupe à prendre toute la mesure et la conduite d'un projet qui n'était pas rêvé comme tel au départ ? Devant la hauteur de l'ambition révélée, les acteurs peuvent se sentir éloignés de leur envie/possibilité initiale et se détourner peu à peu du projet. Il y a sans doute, pour eux à ce moment là, à définir leurs propres limites et à trouver les alliés vers qui les déléguer ?

Enfin, la dernière difficulté observé dans ce cas, et dans beaucoup d'autres par ailleurs, est lorsque les membres du groupes deviennent **animateurs** à part entière, c'est à dire qu'ils organisent et portent physiquement l'animation d'actions particulières. Dans le cas du collectif des Ors, animer physiquement le marché, c'est à dire « insuffler de la vie » là où il n'y en a pas ou peu, demande, beaucoup de préparation, mais aussi d'indéniables compétences d'animateur, qui malgré toute leur bonne volonté et leur convivialité, demandent un savoir-faire et des techniques spécifiques. On peut alors se demander comment l'accompagnant du groupe prévoit le transfert de ses propres compétences ?

Outil proposé par le Centre Ressource du Développement Durable, pour apprécier le caractère « durable » des pratiques, actions ou projets

Novembre 2008

Deux grands critères pour apprécier la prise en compte du développement durable :

- **Besoins / anticipation** : prendre en compte les besoins d'aujourd'hui tout en se projetant dans l'avenir (anticiper les besoins de demain) ; ce qui renvoie aux modalités concernant la participation mises en oeuvre (participation + ou - « intégratrice » et active)
 - Assurer le bien-être et l'épanouissement des individus
 - Renforcer la cohésion sociale et locale entre les individus, entre les groupes, les générations, les territoires
 - Soutenir l'insertion sociale et économique afin que chacun trouve sa place dans la société.
 - Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie du quartier et protéger l'environnement (ressources, milieux)
 - Promouvoir des modes de consommations responsables, voire de productions responsables
 - Renforcer les savoir, savoir-faire et savoir-être de tous, et permettre leur partage.
- **La transversalité** : prise en compte de plusieurs grandes finalités du développement durable. Quatre centres sociaux¹ de Valenciennes ont mis en lumière 6 grandes finalités du développement durable (classement sans hiérarchie) :

Transversalité	Besoins/anticipation		
		-	+
	+	Profil 1	Profil 2 (« DD »)
	-	Profil 3 (« dd »)	Profil 4

Questions sous-jacentes à se poser :

1/ Les besoins sont-ils pris en compte de manière transversale ? Autrement dit, le problème est-il étudié dans son entièreté en vue de rechercher une solution globale ? **Les modes participatifs de réflexion et d'action mis en oeuvre permettent-ils de répondre à cette question ?**

3/ Les besoins d'aujourd'hui seront-ils d'autant plus prégnants demain ? L'urgence ne fait-elle pas perdre de vue un horizon plus lointain à atteindre ? Cherche-t-on par ailleurs à agir sur les causes profondes du problème ? **Par quels moyens se projette-t-on dans le futur ?**

2/ Les impacts de mon projet/action sont-ils pluriels ? De l'individu au collectif ? D'un domaine à un autre ? **Comment et par quels moyens puis-je mesurer ces impacts ?**

Questions sous-jacentes à se poser :

Profil 1 (intermédiaire) : L'action/le projet répond aux besoins d'un plus ou moins grand nombre d'acteurs. Les besoins pris en compte seront d'autant plus prégnants demain. En soi, l'action poursuit peu de grandes finalités du DD. L'action mériterait peut-être d'être plus collective.

Profil 2 : « Développement Durable » : L'action/le projet répond aux besoins de plusieurs acteurs tout en se projetant dans le temps long. L'action répond à des besoins exprimés aujourd'hui et qui seront d'autant fortement exprimés demain. En soi, l'action poursuit plusieurs grandes finalités du DD. La démarche se veut collective et les impacts de l'action sont nombreux. L'action est « gagnante » aux bénéfices du plus grand nombre.

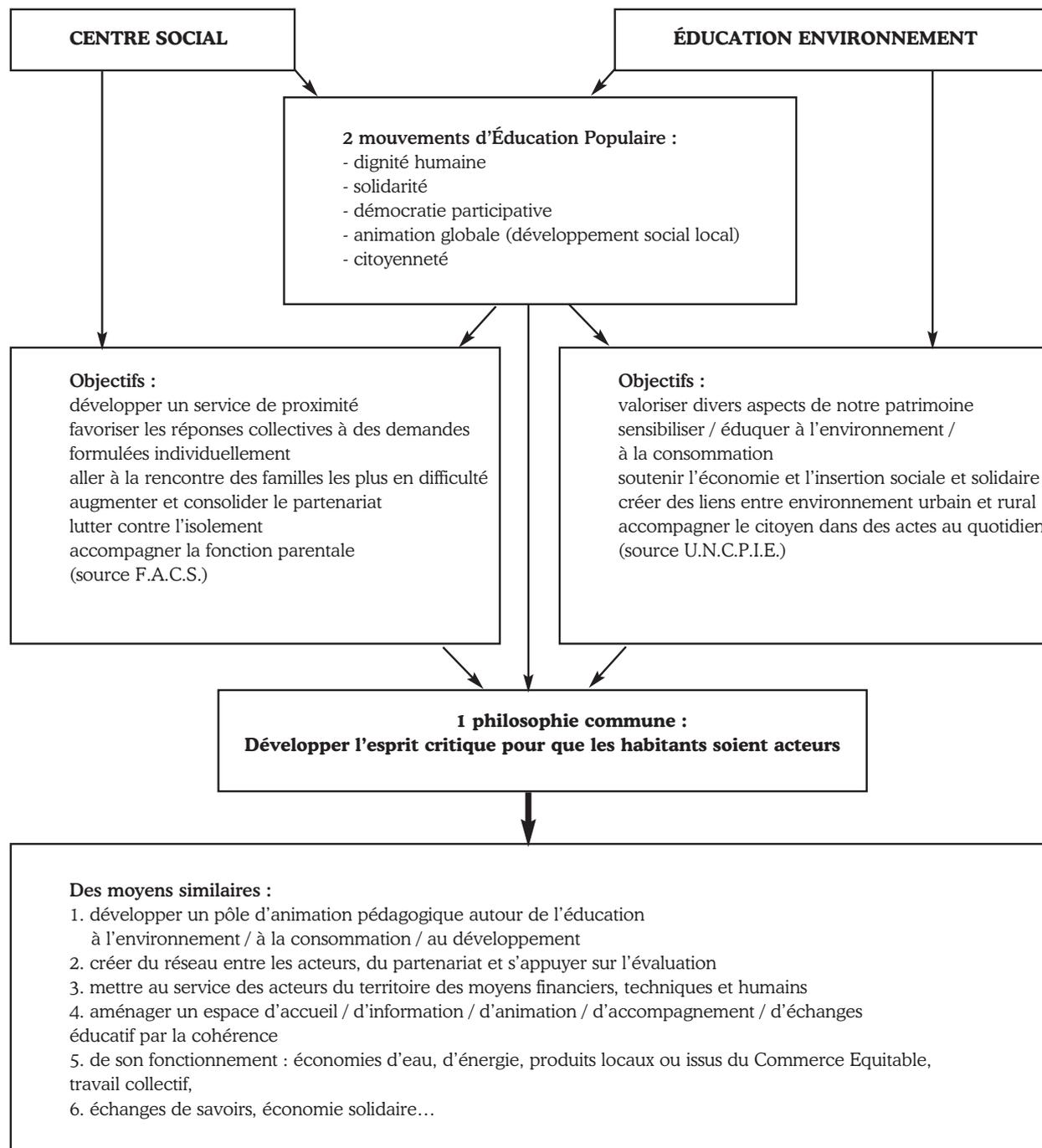
Profil 3 : « développement durable » : L'action/le projet répond aux besoins immédiats d'une seule catégorie d'acteur. L'action pallie à « l'urgence » sans capacité à anticiper la situation et à s'attaquer aux profondes causes du problème. Les impacts restent « sectoriels » et positifs pour quelques uns.

Profil 4 (intermédiaire) : L'action/le projet répond aux besoins d'un plus ou moins grand nombre d'acteurs. Les besoins exprimés restent plus ou moins actuels. En soi, l'action poursuit peu de finalités du DD. L'action mériterait de prendre en compte des tendances fortes pour demain qui sont peut-être aujourd'hui des « signaux faibles ».

1. Il s'agit du Centre social de Saint-Waast, Centre social du Centre ville, Centre social Beaujardin, Centre social Faubourg de Cambrai qui ont participé à l'expérimentation intitulée les « ateliers coopératifs développement durable » initiés par la Fédération des Centres Sociaux du Nord et animés par le CERDD.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT au CENTRE SOCIAL

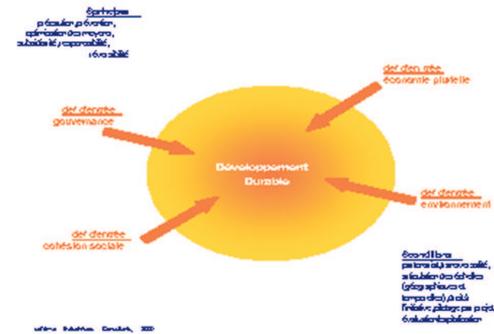
(Centre social Fougères, 35)



Outil d'évaluation du développement durable dans le centre social

Fédération des centres sociaux du Nord

LE DEVELOPPEMENT DURABLE BI MACC, ... histoire de "fusion"



Le développement durable de quoi parle-t-on ?

Dans la pratique, introduire les préoccupations du développement durable conduit à organiser le maillage entre :

4 clefs d'entrée thématiques

- **L'économie plurielle**, c'est-à-dire la prise en compte d'un développement fondé à la fois sur l'économie de marché, l'économie publique (redistribution) et l'économie de la réciprocité (non marchande, monétaire ou non)
- le développement de **la cohésion sociale et de la solidarité** : affirmer que la cohésion sociale et la solidarité font partie intégrante de tous les axes du projet d'un territoire, afin de conforter, en partenariat, les principes d'équité,
- **la mise en valeur et la sauvegarde de l'environnement, la promotion de la qualité de la vie**,
- la gouvernance, c'est-à-dire l'organisation d'une coopération active entre les partenaires, allant de la participation à la contractualisation, qui ne transforme pas tant les lieux de délibération que les processus d'élaboration des décisions.

Le respect de 6 principes complémentaires

- la précaution (éviter les risques)
- la prévention (anticiper les risques et des éventuelles situations de crise)
- l'optimisation des ressources et des moyens (utiliser de façon économe et optimale les "biens" du territoire)
- la responsabilité (faire en sorte que chaque acteur anticipe les conséquences de ses actes et prenne en charge les impacts directs ou induits de son intervention)
- la subsidiarité (répartir de façon cohérente, lisible et efficiente les rôles et compétences)
- la réversibilité (prédéfinir pour chaque intervention à conduire les conditions permettant, le cas échéant, un retour sans dommage à la situation antérieure).

La prise en compte de 6 conditions sine qua non (sans lesquelles, le développement durable ne « marche pas »)

- le partenariat (lisibilité des systèmes d'acteurs et le renforcement des coopérations)
- la transversalité (décloisonnement des "cultures" et des organigrammes)
- l'articulation des échelles (géographiques, temporelles, ...)
- le droit à l'initiative (pouvoir "oser" et faire ses preuves par l'action)
- le pilotage de projet (être en capacité de procéder aux ajustements nécessaires)
- l'évaluation et la capitalisation.

Mode d'emploi du document

Ce document est destiné à réunir et compléter certaines étapes de la démarche de l'AMEPP, tout en y introduisant une entrée développement durable.

À cet effet trois tableaux se suivent dans cette démarche : le premier porte exclusivement sur un questionnement interne au centre social. Le second sur la relation qu'entretient le centre social avec son environnement, son territoire d'action. Et le troisième sur les caractéristiques propres de ce territoire.

Pour chacun de ces trois tableaux, nous avons organisé le questionnement « développement durable » autour des 4 axes que sont : **Piloter, Maintenir, Représenter/Interfacer et Agir**, qui permettent la mise en œuvre de la fonction d'animation globale

Par le **pilotage du projet**, nous entendons faire en sorte que les ambitions du projet soient réalisées tout en étant attentif aux évolutions internes et externes qui peuvent avoir un impact sur la définition de ces ambitions. Le positionnement relève donc plus de la stratégie à moyen et long terme plutôt qu'à des réactions dans l'urgence.

La **maintenance** consiste à faire en sorte que les acteurs du projet soient impliqués « saine ment » dans la réalisation du projet ; que le fonctionnement soit adapté, sur les aspects fonctionnels et techniques. La mise en œuvre du projet au quotidien se fait en adéquation avec les valeurs de l'organisation

La **représentation et l'interface** au sein du centre doivent à la fois s'assurer que certains de ses membres soient présents dans les lieux et les moments importants de la vie du quartier, de la commune mais aussi garantir qu'au sein du centre la relation entre les acteurs « salariés » et les acteurs « bénévoles » soit une relation coopérative au service des intérêts du projet.

Enfin l'**action** du centre doit se faire en cohérence avec tous les éléments cités précédemment dans le cadre de son projet de développement social des personnes et du territoire.

En référence au schéma « Le Développement Durable : de quoi parle-t-on ? », nous utiliserons un code couleur dans l'écriture des questions qui permettra de signifier si une question porte sur **l'environnement en vert, la cohésion sociale en rouge, en bleu l'économie plurielle** et en noir la gouvernance. La répartition des questions en fonctions de ces 4 composantes du développement durable est à mettre en débat et trancher collectivement. Le principe à retenir étant que plus les questions sont transversales, plus on se situe dans une approche de développement durable.

Le code couleur sera à renseigner en fonction de l'évaluation de la situation du centre face à chaque question. En **vert** impression positive à conforter, en **orange** les points qui méritent réflexion ou sur lesquels des points d'amélioration existent et en **rouge** les éléments problématiques à travailler rapidement par le centre.

Pôle d'intervention	Code couleur	Appréciation	Axe de progrès	Futurs indicateurs d'évaluation
Questionnement interne				
<p>1/ Piloter</p> <p>La coopération salariés/bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répartition des fonctions entre directeur(trice) et président(e) - Répartition entre salariés et bénévoles-administrateurs ? - Où se trouvent les solutions en cas de conflits ? (Réunion président(e)/ Directeur(trice), réunion directeur(trice)/salariés...) <p>Vie associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vie des instances existantes (nombre de réunion, participation des membres, ordre du jour) - politique de formation des bénévoles ? - Y a-t-il un turn over important parmi les bénévoles ? <p>Définition collective du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - y-a-t-il une élaboration collective du projet ? - existence d'une instance de suivi ? <p>Evaluation formative du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cela se fait il de manière collective ou en individuelle - des objectifs de progression sont ils fixés pour la structure et/ou pour chacun des salariés (meilleure implication dans son poste, équilibre vie privée/ vie professionnelle...) <p>Promotion des comportements écologiquement responsables:</p> <p>Favoriser les déplacements doux (marche, vélo, bus...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les salariés lors des déplacements domicile-travail. ? - lors des activités avec les bénévoles <p>Encourager les économies d'énergies</p> <p>Réflexion sur le traitement des déchets (limitation des déchets à la source, tri à la source, lien avec des associations du territoire type Emmaüs...)</p> <p>Politique d'achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion d'achats éthiques, - réflexion sur la consommation responsable dans les achats du centre social (achat local, recours à des prestataires de l'Economie Sociale et Solidaire, commerce équitable <p>Pluralité des financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelle politique de recherche de financements (publics et privés) - Quelle est la part de la participation financière des usagers dans le budget global du centre ?... <p>Proposition de questions à l'initiative des centres.</p>	<p>ex. :</p> <ul style="list-style-type: none">    			
<p>2/ Maintenir</p> <p>Communication interne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les lieux de partage de l'information entre salariés et usagers ? (temps d'échanges thématiques, mise en commun d'outils...) <p>Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (bénévoles et salariés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources humaines (qualitative et quantitative) permettent-elles de répondre à l'évolution des exigences de qualité de l'activité du centre et de son développement ? - Y a-t-il des formations proposées aux salariés et bénévoles qui permettent à chacun de progresser dans ses fonctions ? - Quel est le parcours des bénévoles ? - Comment valoriser les compétences personnelles des bénévoles ? <p>Mise en application de la politique d'achats responsables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achat des produits d'entretiens « verts » ? <p>Mise en pratique des comportements écologiquement responsables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des mesures d'économies d'énergies sont elles initiées dans la gestion des locaux du centre ? - des poubelles sélectives sont elles installées ? utilisées ? - Y-a-t-il une traduction dans l'évaluation annuelle et la RIS ?... 				
<p>3/ Représenter, être l'interface</p> <p>Relation avec les financeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment qualifier les relations avec les partenaires-financeurs ? - Se limitent elles à des questions budgétaires annuelles ou est il possible d'élargir le champ de la discussion ? <p>Valorisation des activités du centre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment le centre fait il sa « publicité » auprès d'un nouveau public qui pourrait accéder à ses services ? - De quelle façon sont valorisées les initiatives, activités du centre vis-à-vis de l'extérieur ?... 				

Pôle d'intervention	Code couleur	Appréciation	Axe de progrès	Futurs indicateurs d'évaluation
<p>4/ Agir Egalité des chances, favoriser la mixité : - Dans quelle mesure le centre social permet et favorise l'égalité des chances et lutte contre les discriminations face à l'éducation, l'emploi, le logement, la consommation, la liberté d'expression dans le quartier ? - Existe-t-il des initiatives au sein du centre qui permettent une prise en compte de personnes souffrant de handicaps (physiques, sensoriels, mentaux, intellectuels, ...) dans le quartier ? - Reconnaissance et promotion de la mixité culturelle et sociale (valorisation et rencontre des cultures, respect des différences et des origines sociales, géographiques, culturelles) ? - Les activités favorisent-elles la mixité entre les publics (jeunes filles et garçon) ? Sensibilisation au développement durable : - Des activités de sensibilisation à l'environnement sont-elles proposées aux différents publics ? - Promotion des déplacements doux (marche, vélo, bus, trottinette...) pour tous lors des déplacements liés aux activités du centre ? Offre d'activités par le centre : Des échanges ont-ils lieu avec les usagers sur le choix des activités proposées par le centre ?...</p>				
Questionnement par rapport à la qualité de la relation du centre social à son environnement				
<p>1/ Piloter Liens avec la fédération des Centres Sociaux du nord : - échanges sur des thématiques précises ? - La fédération est-elle un soutien en matière d'élaboration du projet de centre ? - la fédération est-elle un centre ressources sur certaines questions ... Recherche de nouvelles activités : - Avez-vous connaissance d'appels à projets de certaines collectivités sur les actions thématiques ? (aide au montage de projet par des jeunes, action en faveur du développement durable...) - si oui, avez-vous déjà répondu à ce type de demande ? Certaines activités sont-elles uniquement financées par le centre ? (Pas de cofinancement avec la CAF, le CGal ou la Ville) Proposition de questions à l'initiative des centres.</p>				
<p>2/ Maintenir</p>				
<p>3/ Représenter, être l'interface Participation active à la vie du quartier : - Avez-vous le sentiment de participer au développement concerté de votre quartier ? - Existe-t-il des actions en commun avec d'autres associations du territoire ? Partenariat avec la ville ou les acteurs locaux (hors question de financement) - Existe-t-il une pratique du débat à l'extérieur avec les acteurs du territoire ? - Quelle relation/coopération avec les autres centres sociaux à proximité ? - Le centre est-il en lien avec les acteurs de la démocratie locale tels les conseils de quartiers, le conseil municipal des jeunes, des aînés ? Évaluation : - Y a-t-il une analyse de l'impact des services rendus sur le territoire, évaluation de la satisfaction des usagers ? - Comment valoriser le soutien du centre social au développement de la vie associative locale, manifesté par la mise à disposition des locaux (notamment le soir) ? - Peut-on parler de démarche de coproduction dans l'élaboration du projet de centre ou dans les activités quotidiennes ? (Lieux ou dispositifs spécifiques) ? Dispositifs permanents ou ponctuels ? Évaluation de cette démarche ? Agenda 21 local : - Y a-t-il un rapprochement entre le centre social et la mairie ou une association qui ont une démarche de développement durable en cours en son sein (implication dans un Agenda 21, charte d'écologie urbaine...)? Appui aux initiatives des usagers : - Certains des usagers du centre souhaitent-ils développer leur propre activité, leur entreprise ? - Si oui êtes-vous en mesure de les orienter vers les structures d'appui adéquates ? - Des actions sont-elles engagées avec les bailleurs sociaux, les entreprises d'insertion du territoire ?...</p>				

Pôle d'intervention	Code couleur	Appréciation	Axe de progrès	Futurs indicateurs d'évaluation
<p>4/ Agir Attractivité du centre -Le public accueilli correspond-t-il aux caractéristiques démographiques du territoire d'intervention ? -Quels sont les critères déterminants dans la proposition de nouvelles activités dans le centre ? (Favoriser l'inter génération, favoriser le dialogue, le respect...) -Comment faire venir certains publics au centre ? (les jeunes hommes, les seniors ?)</p> <p>Appui aux initiatives des usagers -Volonté de prendre en compte et soutenir les différentes formes de mobilisation et les initiatives citoyennes (développement de la démocratie participative, de la consommation, de l'éco-citoyenneté, ...) ?</p> <p>Action de sensibilisation des citoyens : -Participation du centre à la diffusion des enjeux du développement durable sur le territoire. -Existe-t-il une école de consommateurs sur le territoire du centre, dans le centre social ? -Rôle du centre dans la mutualisation des activités avec d'autres préexistantes sur le territoire.</p> <p>Relations avec les acteurs économiques du territoire : Y a-t-il des partenariats sur certaines activités avec des entreprises du quartier ? (Mise en lien avec des jeunes cherchant des stages, organisation d'une visite d'entreprise, fête annuelle du centre)...</p>				
Questionnement par rapport au territoire où agit le centre social				
Thématiques				
Santé - Données				
Education - Données				
Cadre de vie (commerce, éco, logement, transports) - Données				
Emploi/formation/insertion - Données				
Vie locale - Données				
Autres ...				